Le journal de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Volume 10 – Nº 2
Juin 2010

Le Patriote

AU SERVICE DE LA NATION

SOMMAIRE

De plus en plus de marcheurs saluent le courage de nos Patriotes 3
Les Patriotes 4
Les 40 ans du « coup de la Brink's » 5
La honte 5
À vélo pour mon drapeau 6
50 ans plus tard : l'espoir 6
Lancement du Mouvement des cégépiens pour le français 8
Fête des Pères 9
21e édition du concours d'histoire nationale de la Section Pierre-Le-Gardeur 9
Les timbres de la SSJB : Jeanne Mance 9
Guerre de chiffres entre souverainistes et fédéralistes 10
Sondage IPSO-Bloc Québécois 10
Michel Chartrand, syndicaliste et indépendantiste (1916-2010) 11
Louise Crépel (1947-2010) 11
Les anciens présidents : Hormisdas Laporte 12
Florilège culturel 12
Les Dames patronnesses 13
Les soirées *Ludger reçoit* 14
Manifestation contre l'enseigne anglaise *The UPS Store* 15
Non à la commission canadienne unique et anglicisante des valeurs mobilières! 15
Hector Rousselle (1939-2010) 15
Québec VS Cour suprême : la Loi 101, notre seule voix 16
Des centaines de personnes manifestent devant le bureau de la ministre St-Pierre 17
Cent-vingt-cinq ans d'œuvres sociales et économiques 18
Agenda 19

Célébrons la créativité québécoise !

La 176e édition de la Fête nationale mettra à l'honneur la créativité québécoise, celle qui nous a permis à partir d'un rêve, d'imaginer et de bâtir une nation.

Cet esprit créatif a été façonné par notre histoire. Nos ancêtres ont traversé les océans pour créer un monde nouveau. Ils ont engendré une grande paix avec les premières nations dont ils se sont inspirés pour concevoir de nouvelles façons d'imaginer la vie. Notre climat, notre géographie, tout comme notre situation minoritaire en Amérique, nous ont poussés à nous débrouiller, à « patenter » d'ingénieuses solutions, à réinventer de nouvelles façons de faire.

Distincte par sa langue et sa culture, notre société n'est jamais restée captive de sa condition; elle s'en est au contraire servie comme d'un tremplin pour assurer son épanouissement.

Cent-soixante-seize ans après que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal eût proclamé le 24 juin Fête nationale, les Québécoises et les Québécois de toutes origines et de toutes allégeances politiques sont conviés à célébrer cette créativité et cette appartenance unique! De Bombardier à Cascades, de l'Expo 67 au Cirque du Soleil, de Michel Tremblay à Robert Lepage, de Ginette Reno à Céline Dion, de Louis Garneau à Kanuk et d'Antidote à la Cité du Multimédia, les exemples de l'inventivité québécoise se multiplient et s'internationalisent.

Nous invitons donc la population à célébrer l'étincelle qui a fait de nous des créateurs de talent. Soyons fiers de cette créativité qui, aujourd'hui, nous permet d'imaginer demain!

Bonne Fête nationale !



Journée nationale des patriotes

Patriotes enVERS et pour tous

Par Élaine Des Lauriers



Daniel Boucher, porte-parole de la Journée nationale des patriotes 2010. (Photo : Mathieu Breton)

Un soir de séries éliminatoires de hockey, il faut vraiment être patriote pour assister à un spectacle qui nous éloigne de notre télé et de l'effervescence soulevée par notre équipe montréalaise en ce chaud printemps ! À 19 h 10, notre équipe comptait un but pendant que les gens rassemblés au La Tulipe attendaient que le spectacle commence. Depuis quelques années, les spectacles de la Journée nationale des patriotes se faisaient en après-midi et en plein air. Cette fois-ci, les organisateurs ont choisi le cabaret La Tulipe et le spectacle s'est déroulé en soirée. Un bon choix. Malgré la frénésie du hockey, la salle était bondée.

La soirée a commencé avec le discours du président de la Société Saint-Jean-Baptiste, Mario Beaulieu, qui a expliqué combien il est important de se rappeler nos Patriotes, ce que la Journée nationale des patriotes nous permet de faire

suite à la page 2

Le mot du président général

Indépendance ou assimilation

par Mario Beaulieu



Photo : Mathieu Breton

À plus ou moins longue échéance, le choix du Québec est simple : c'est l'indépendance ou la Louisiane.
Doris Lussier

Le gouvernement libéral vient de confirmer la mise en vente de la Loi 101 proposée par la « *Supreme Court of Canada* ». Auparavant, les parents devaient payer une année au privé non-subventionné pour ensuite garantir à leurs enfants et aux descendants de ceux-ci un accès à l'école publique anglaise. Maintenant, on dit que ce sera trois ans. Dans les faits, rien ne change : on permet à ceux qui en ont les moyens de contourner la Loi 101 et c'est inacceptable! La Loi 101 doit s'appliquer également à tous les élèves. Dans quelle sorte de société vivrions-nous si les mieux nantis pouvaient contourner toutes les lois? Le projet de loi 103 constitue un grave recul non seulement pour le français, mais également pour l'application inconditionnelle d'une loi à tous les citoyens. On revient à la Loi 22 avec des examens pour déterminer un parcours authentique anglophone!

Il y a un mois, la ministre St-Pierre avait en quelque sorte mis au défi les organisateurs du dernier rassemblement contre l'invalidation de la Loi 104 : *On va voir qui va être là et combien ça va attirer de personnes,* a-t-elle dit. *Je ne commenterai pas une manifestation avant qu'elle ait lieu.* Et c'est dans une salle remplie à craquer au point où plusieurs centaines de personnes ont été refoulées à la porte, que près d'un millier de gens ont participé à un rassemblement le 11 avril dernier au Monument National. Fruit d'une collaboration entre la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et plus de vingt-cinq partenaires, ce rassemblement se produisait dans le cadre de

suite à la page 3

JOURNÉE DE FESTIVITÉS JEUDI 24 JUIN

Programme du Grand spectacle en page 7

Envois publications – Publication mail 40009183

Je n'ai jamais voyagé vers autre pays que toi, mon pays.

Gaston Miron

suite de la page 1

Patriotes enVERS et pour tous



Catherine Servedio a chanté *Mommy,* chanson popularisée par Pauline Julien. (Photo : Mathieu Breton)



Le chanteur Charles Dubé entouré des comédiens. (Photo : Mathieu Breton)

depuis 2003. Il nous a ramené en 1834 alors que le parti Patriote de Papineau adoptait les 92 résolutions. Parmi elles, on retrouvait la proposition 52 qui dénonçait le fait que l'origine française et l'usage de la langue française étaient devenus pour les autorités coloniales un prétexte d'injure, d'exclusion et d'infériorité politique. *Les Patriotes voulaient un gouvernement responsable et dénonçaient la corruption, mais ils revendiquaient aussi l'émancipation nationale des descendants de la Nouvelle-France,* a souligné Mario Beaulieu.

Par la suite, un Pierre Curzi des plus énergique s'est adressé à la foule. *Comme les Patriotes qui voulaient un gouvernement responsable, on veut remplacer un gouvernement irresponsable par un gouvernement responsable,* a-t-il martelé. *Nous sommes en ligne directe avec les Patriotes. Nous sommes les patriotes d'aujourd'hui* a-t-il poursuivi sous les applaudissements des spectateurs.

Les talentueux musiciens des Truands de la ruelle, sous la direction de Charles Papasoff, ont ensuite marqué le début du spectacle en jouant une version jazzée de *Quand les hommes vivront d'amour.* Arrivent alors sur scène les comédiens qui liront des extraits de la pièce *Les grands soleils* de Jacques Ferron ainsi que des textes et des lettres des Patriotes.

Au cours de la soirée, les spectateurs ont pu assister à des hommages à trois grands Québécois qui nous ont quittés. Les concepteurs du spectacle voulaient ainsi souligner le fait qu'il y a encore en 2010 des patriotes qui travaillent pour la liberté de la nation québécoise. Parmi ces patriotes toujours engagés pour la cause, trois sont récemment disparus. On a pu entendre Alain Chartrand rendre un vibrant hommage à son père Michel Chartrand. Sylvie Tremblay a quant à elle lu un texte de l'écrivaine et féministe Hélène Pedneault décédée en décembre 2008. Finalement, Michel Brault a lu la lettre que Pierre Falardeau avait écrite à son fils Jérémie.

L'écrivain Jean Barbe est venu par la suite réciter un poème sur les patriotes d'aujourd'hui, poème qu'il a écrit spécialement pour l'occasion. Nous le reproduisons dans nos pages à la demande de plusieurs personnes qui ont été touchées par ce texte percutant.

Yvan Bienvenue a présenté, sous forme de vers, les 92 résolutions des Patriotes. Le format retenu, s'il n'a pas permis à tous les spectateurs d'avoir une bonne idée des 92 résolutions, a cependant, de façon humoristique, encouragé les gens à lire les résolutions pour connaître les revendications des Patriotes.

Jean-Claude Germain a ensuite lu la lettre qu'un syndicat britannique, le *Working Men Association of London,* avait envoyé aux Patriotes afin de leur transmettre leur appui. C'est bien la preuve que la quête de liberté des Patriotes a dépassé nos frontières.

Après une première partie sous le signe de la parole, qui les a fait entrer dans le quotidien et le drame des Patriotes, les spectateurs ont eu droit à une partie plus festive. Suite à un court entracte, des jeunes de la relève, de différents styles musicaux, ont fait vibrer la foule. Parmi eux, Carl Bessette a surpris les spectateurs avec un slam aux vers bien ficelés. Voilà un nom à retenir.

La soirée s'est terminée avec le chanteur Daniel Boucher, le porte-parole de la Journée nationale des patriotes de cette année. Lors de la conférence de presse annonçant le spectacle, il avait souligné combien il s'identifie aux Patriotes, qui ont réagi à leur époque, dans leur contexte et avec les moyens qu'ils avaient. *Je m'identifie à leurs réactions car dans mon quotidien je ressens souvent le besoin de réagir aussi. […] J'trouve pas ça normal d'être obligé de clarifier à chaque jour de ma vie à Montréal que j'veux me faire parler en français. J'ai hâte au jour où le français va être le choix spontané, le choix ensoleillé de chaque personne qui décide de vivre ici. Que ce soit pour un an, que ce soit pour deux ans, pour venir étudier, pour venir travailler, que ce soit pour le reste de sa vie.* Fidèle à son habitude Daniel Boucher a livré une prestation pleine d'énergie et d'émotion.

Ce spectacle-concept, dont la mise en scène était assurée par Mario Saint-Amand et Martin Desgagné, a donc mis en mots et en chansons la raison d'être de la Journée nationale des patriotes. Les spectateurs sont repartis avec un regain d'énergie, plusieurs d'entre eux étant eux-mêmes des patriotes qui travaillent, certains depuis de nombreuses années, pour la liberté de leur pays.

•••



Les metteurs en scène, Mario Saint-Amand et Martin Desgagné.



Sébastien Boulanger-Gagnon, slammeur. (Photo : Mathieu Breton)



Le cinéaste Michel Brault. (Photo : Mathieu Breton)



Jean-Claude Germain. (Photo : Mathieu Breton)



Daniel Boucher a livré une prestation pleine d'énergie et d'émotion. (Photo : Mathieu Breton)



Alain Chartrand rendant hommage à son père. (Photo : Mathieu Breton)



Carl Bessette, un nom à retenir. (Photo : Mathieu Breton)



La salle du La Tulipe. (Photo : Mathieu Breton)

CONVENTION DE LA POSTE – PUBLICATION 40009183
RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE
NE POUVANT ÊTRE LIVRÉ AU CANADA
AU SERVICE DES PUBLICATIONS
82 SHERBROOKE OUEST
MONTRÉAL QC H2X 1X3
courriel : journal@ssjb.com

suite de la page 1

Le mot du président général

Indépendance ou assimilation



la campagne visant à contrer la décision de la Cour suprême du Canada invalidant la Loi 104 par l'application de la Loi 101 aux écoles non subventionnées.

Le jugement de la Cour suprême contre la Loi 104 en octobre dernier a servi de catalyseur pour accélérer le développement de la mobilisation pour le français. Après un premier rassemblement organisé par la SSJB, le MMF et une dizaine de partenaires au Studio Juste pour rire, le nouveau Mouvement Montérégie français a tenu sa première assemblée publique. Cette initiative a inscité des militants d'autres régions à se mobiliser. C'est ainsi que le Mouvement Laurentide français et le Mouvement Lanaudière français ont été lancés à l'occasion d'assemblées revendiquant l'application de la Loi 101 aux écoles non subventionnées. La mise sur pied du Mouvement Laval français est imminente et nous entendons favoriser l'établissement de nouvelles organisations dans toutes les régions afin de rétablir le Mouvement Québec français.

Du côté anglophone, des pressions pour l'affaiblissement de la Loi 101 préconisé par la Cour suprême sont venues principalement des organismes gouvernementaux financés à même nos taxes et nos impôts, comme la *Quebec English School Board Association* et le *Quebec Community Groups Network,* qui tire environ 4 millions par année du gouvernement fédéral et plus d'un million du gouvernement québécois, le tout étant relayé par les députés libéraux anglophones et le très militant journal *The Gazette.* Il est désolant que Victor Goldbloom, qui vient tout juste de faire une tournée de rencontres visant un rapprochement du Congrès juif avec les SNQ et les SSJB, se soit joint aux adversaires de la Loi 101.

Jusqu'à maintenant, ni la Commission scolaire de Montréal, ni la Fédération des commissions scolaires du Québec n'ont riposté. Pourtant, leurs effectifs scolaires sont directement ciblés par les démarches constantes des commissions scolaires anglophones pour affaiblir la Loi 101 en subventionnant la guérilla juridique de Brent Tyler, ou par leurs campagnes visant à attirer les enfants des couples dont un des parents a étudié à l'école anglaise. Avant l'établissement de la Loi 104, la proportion d'élèves fréquentant l'école française était en baisse constante depuis 1992 comparativement à celle des écoles anglaises. Environ 9,5 % des élèves fréquentaient les écoles anglaises du Québec en 1992, contre 11,5 % en 2004. Cette proportion s'est stabilisée depuis 2004.

The Gazette a contre-attaqué avec un sondage qui démontrerait que 61 % des francophones préféreraient le libre accès à l'école anglaise pour tous. Mais il ne faut pas oublier que dans ce genre de sondage, les réponses sont influencées par la façon dont la question est posée. Par exemple, dans un sondage antérieur, on observait un appui de 62 % des francophones pour le libre accès, mais à l'inverse, 58 % d'entre eux répondaient affirmativement quand on leur demandait si les restrictions de la Loi 101 à l'école anglaise pour protéger la langue française au Québec étaient raisonnables.

Il reste que si le débat public a beaucoup porté sur le recul du français, il a beaucoup moins porté sur les mesures à prendre pour faire du français la véritable langue officielle et commune du Québec. La question linguistique a constitué un sujet tabou pendant une vingtaine d'années jusqu'à récemment. Il faut donc refaire la pédagogie sur les modes d'aménagement linguistique au Québec, au Canada et à travers le monde. C'est pourquoi le rassemblement du 11 avril avait également pour objectif de revoir à travers les textes le long chemin qui a mené à l'adoption de la Loi 101, et ce, afin de mieux comprendre les enjeux cruciaux et l'importance des mesures scolaires de cette loi qui sont menacées par le jugement de la Cour suprême du Canada. La population doit d'abord savoir en quoi, concrètement, consistent les mesures nécessaires pour assurer l'avenir du français, pour comprendre en quoi l'indépendance est essentielle et urgente.

Ceux qui sont pour le libre accès savent-ils qu'avant les mesures scolaires de la Loi 101, près de 90 % des enfants des nouveaux arrivants fréquentaient l'école anglaise? Dans le reste du Canada, l'enseignement du français était carrément interdit aux francophones dans la plupart des provinces, et ce, jusque dans les années 1960. Dans la plupart des États à travers le monde, les écoles publiques fonctionnent dans la langue de la majorité. Le même principe s'applique d'ailleurs dans le monde pour les études supérieures.

Les libéraux ont déposé le projet de loi 103 qui se conforme au jugement de la Cour suprême. Il permettrait d'acheter le droit de contourner la Loi 101 moyennant un séjour minimal de trois ans dans une école non subventionnée. La réponse du gouvernement Charest à la décision de la Cour suprême du Canada, qui avait invalidé la Loi 104 colmatant les brèches dans l'universalité de la Loi 101, constitue un profond manque de jugement et un outrage à l'Assemblée nationale du Québec, qui avait appuyé la Loi 104 à l'unanimité en 2002.

Il faudra donc faire un effort de mobilisation sans précédent d'ici la réouverture des travaux parlementaires à la fin de septembre. Cette bataille doit servir à susciter une prise de conscience collective. Il ne faut jamais oublier que le présent constitue la somme des luttes du passé et le futur, celles du présent. Nos actions passées ne sont que le prélude à celles qui nous permettront de réaliser notre ultime objectif : voir naître un Québec français et libre! •••

De plus en plus de marcheurs saluent le courage de nos Patriotes







D'année en année, les marcheurs sont plus nombreux à venir saluer le courage de nos Patriotes. (Photos : Mathieu Breton)





Mario Beaulieu, président de la SSJB et Gabrielle Dufour-Turcotte, des Jeunes patriotes du Québec (JPQ) se sont adressés à la foule au Pied-du-Courant. (Photos : Mathieu Breton)

Les scandales qui éclaboussent les politiciens n'ébranlent pas le Premier ministre



Pierre Dagesse

LES PATRIOTES



Ils ne voulaient pas se battre
Ils ne voulaient pas tuer
Ils ne voulaient pas mourir.

Ils ne voulaient pas d'une fête nationale, d'un congé férié, d'un spectacle
Pour célébrer leur mémoire
Ils voulaient vivre. Vivre mieux.

Ils voulaient
Travailler, manger, apprendre, aimer,
Faire des enfants, les regarder grandir
Espérer que demain soit meilleur qu'hier
Être libres autant qu'on puisse l'être
Quant on vit avec d'autres et qu'il faut partager.

Ils voulaient, je veux, nous voulons
Vivre

Ils ne voulaient pas se battre pour un pays.
Ils voulaient vivre bien, vivre mieux
Un pays peut-être leur permettrait cela.
Jamais le pays n'aura été le but.
Toujours le pays aura été le moyen, peut-être, de vivre mieux.

Ils ne voulaient pas se battre
Les Palestiniens ne voulaient pas tuer et mourir
Les Irlandais ne voulaient pas tuer et mourir
Les Cubains ne voulaient pas tuer et mourir
Ils sont bien rares ceux qui veulent tuer et mourir
Ils voulaient, ils veulent, nous voulons
Des choses concrètes
Un coin de terre à cultiver
Un métier à apprendre
Un salaire qui permet d'avoir
Un repas sur la table
Des vêtements sur le dos
Du temps pour le repos
Un endroit pour dormir
Des médicaments pour soigner nos enfants
Des lois qui nous protègent autant qu'un autre.
Ce n'est que cela, la dignité.
Rien de plus.
Rien de moins.

Vous qui possédez la terre à cultiver, les outils de mon métier, l'argent de mon salaire
Vous qui possédez la nourriture, les vêtements, les maisons
Les médicaments, vous qui appliquez les lois
Partagez
Partagez entre tous sans égards à la couleur de ma peau, à la langue de mes prières, au pays de mes ancêtres
Partagez
L'abondance dort dans vos coffres, nous le savons,
Partagez
Si je peux vivre avec dignité, j'accepterai les différences d'opinion, les accommodements raisonnables, les obligations sociales.
Partagez. Et il n'y aura plus parmi nous, pour prendre le fusil, pour tuer et mourir
Que les fous.

Nous soignerons les fous avec humanité.

Je ne veux pas me battre
Je ne veux pas tuer
Je ne veux pas mourir.

Je veux vivre.

Mercredi dernier l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques et le Centre canadien des politiques alternatives révélaient que l'économie québécoise avait progressé de 71 % au cours des 30 dernières années, mais que cet enrichissement n'avait pas profité à tous.
Les 10 % les plus riches se sont enrichis, les 70 % les plus pauvres se sont appauvris.
Tout le monde n'en parle pas.

La fête de la Reine, la fête de Dollard, la journée des Patriotes.
On a changé de nom
Mais c'est toujours les même pinottes
Alouette alouette je te plumerais
Il est beau le progrès
Et nous sommes en colère
Échanger la couronne d'Angleterre
Pour le palais des congrès
Troquer la Reine pour Charest
Après s'être fait fourrer de loin
Se faire fourrer de près.

Nous voulons vivre
Et vivre mieux.

Alors :

À ceux qui veulent mettre des protège-coudes et des casques de vélo à nos espoirs.

Aux empêcheurs de risque qui veulent notre sécurité en l'imposant de force.

Aux régulateurs des consciences qui font la morale à nos ventres, avortons de la pensée, souteneurs de soutanes et voleurs d'enfances

Aux économistes libertaires, anarchistes de la grande finance qui ne souffrent aucune règle, surtout pas celles de l'égalité et de la compassion

Je dis
Partagez

Aux funambules de l'extrême centre, ces drogués du pouvoir qui sniffent la ligne du parti dans les toilettes du parle et ment.

Aux maquilleurs de statistiques qui dessinent des sourires aux cadavres

À ceux qui jonglent par milliards en sous-payant le jardinier
Aux ingénieurs des roue de fortune, loto, hydro, casino
Qui prélèvent leurs taxes dans la poche des désespérés
Voleurs de grand chemin, bandits de la construction, banquiers, modérateurs de tickets aux urgences de vivre.

Aux vendeurs de RÉER qui promettent le paradis avant la fin de vos jours,
ces nouveaux curés d'une religion ancienne, ces mafieux qui disent
achète ma protection sinon…

Je dis
Partagez

Aux spécialistes de la mise à pied, aux missionnaires de la mondialisation
À ceux qui vont contents jusqu'en Chine
Pour fabriquer des cochonneries vendues aux chômeurs
Qui n'auront bientôt pas les moyens de se les payer
Dans les Dollaramas

À ceux qui roulent en Bentley ou en Porsche
En contournant les nids-de-poule
Tandis qu'on fait le trottoir pour éviter d'être à la rue

Je dis
Partagez

Nous sommes lucides nous aussi.
Et nous savons ce que c'est que la merde.
Nous y sommes, jusqu'au cou. C'est assez. Partagez.
Parce que sinon un jour ça va péter.
Nous voulons vivre.
Et nous vivrons. La merde amortit les chocs
Mieux que les Porsche ou les Bentley.
Nous ne voulons pas nous battre.
Mais nous le ferons, un jour encore, si vous nous y poussez.
Quand on est dans la merde jusqu'au cou, on n'a pas le choix de se lever.
lever la tête, lever la voix.
Lever le poing.
Nous survivrons.
Nous vivrons.

Les fleurs poussent dans l'fumier

Nous sommes des fleurs

Nous sommes
des fleurs
de lys

Jean Barbe

Les 40 ans du « coup de la Brink's »
Les libéraux fédéraux sont coupables

Par Mario Beaulieu et Christian Gagnon

NDLR: Ce texte est paru dans *Le Devoir* du 29 avril 2010.

Le 29 avril 2010 est marqué par le 40e anniversaire de l'élection des premiers députés du Parti québécois. Ces sept premiers élus auraient toutefois été beaucoup plus nombreux si ce n'avait été du célèbre et mystérieux « coup de la Brink's » — grossière manipulation des médias et de l'électorat québécois —, survenu trois jours auparavant. Mais 40 ans après les faits, de nouvelles révélations rapportées par le seul représentant des médias à avoir été témoin du chargement des fameux fourgons font du premier gouvernement Trudeau le maître d'œuvre de cette grossière manipulation des médias et de l'électorat québécois. Rappelons les faits.

Nous sommes en avril 1970. « *La Belle Province* » vit sa première campagne électorale mettant en scène un parti indépendantiste véritablement concurrentiel. En effet, le Parti québécois (PQ) brigue pour la première fois les suffrages. Il est déjà acquis qu'il recueillera bien davantage que les honorables 5,55 % du RIN de Pierre Bourgault en 1966.

En ces temps où, selon le rapport de la commission Laurendeau-Dunton, 83 % des administrateurs et cadres du Québec sont anglophones, où les francophones ont un revenu moyen inférieur de 35 % à celui des anglophones et où les francophones arrivent au 12e rang dans l'échelle des revenus selon l'origine ethnique, tout juste devant les Italiens et les Amérindiens, qu'est-ce qui pourrait bien éloigner massivement les francophones du charismatique René Lévesque? La menace, créée de toutes pièces, d'une déroute économique, bien sûr. Encore et toujours la peur.



Sondages

À la mi-campagne, le directeur du *Devoir*, Claude Ryan, attribue *la montée du phénomène souverainiste [...] à la conviction — très bien exprimée par M. Lévesque — voulant qu'un peuple ne puisse se réaliser vraiment que dans un contexte où il est le maître incontesté de ses décisions politiques, économiques et culturelles. Elle tient aussi au fait que le PQ a réussi à traduire cette conviction dans un programme dont l'épine dorsale est la souveraineté, mais dont les articulations témoignent d'un souci authentique de démocratie, de justice sociale et de liberté* (16 avril 1970).

Puis, malgré des accusations hystériques de propensions révolutionnaires et dictatoriales, voire de communisme, d'anarchisme et de terrorisme, lancées au PQ par tous ses adversaires, quatre sondages publiés entre le 18 et le 25 avril placent le jeune parti souverainiste tout juste derrière les libéraux de Robert Bourassa par un écart de l'ordre de la marge d'erreur. Les analystes évoquent le scénario d'un gouvernement minoritaire. C'en sera trop pour certains.

Fuite des capitaux

Le soir même de ce samedi 25 avril, un appel téléphonique anonyme est reçu au quotidien *The Gazette*, indiquant que le lendemain



matin à 9 h, une quantité importante de valeurs quittera les bureaux montréalais du Royal Trust en direction de Toronto. Ce dimanche-là, tel que prévu, neuf fourgons blindés de la Brink's express sont alignés devant l'édifice C-I-L, situé au 630, rue Dorchester Ouest. Des gardes armés surveillent tandis que d'autres transportent longuement les nombreuses caisses métalliques dans les camions. Alors que Tedd Church, photographe à *The Gazette*, fait son travail, quelqu'un du Royal Trust lui demande : *Comment se fait-il que vous soyez ici? Même Tom Lee* [chargé des relations extérieures du Royal Trust] *ne sait rien de tout ça!* (*Québec-Presse*, 17 mai 1970, p. 6).

La nouvelle est publiée dans la première édition du lundi de *The Gazette*, qui paraît le dimanche vers 21 h. Aucune des photos de Tedd Church n'y figure. C'est que *The Gazette* a décidé que ces photos ne seraient ni utilisées ni vendues à quiconque. *Québec-Presse* et *Time Magazine* ont essuyé le même refus. Dans les jours précédents, la Fédération libérale du Canada a publié et distribué 250 000 exemplaires d'un bulletin intitulé *Quoi de neuf?*

Le bulletin agite le spectre d'une fuite des capitaux advenant l'élection du PQ et prétend, chiffres à l'appui, que le gouvernement fédéral verse au Québec 1 milliard de plus qu'il n'y perçoit. Ce même 26 avril, René Lévesque brandit un article du *Toronto Telegram* de la veille qui, cherchant à prêter une haute autorité aux chiffres du document libéral, affirme qu'ils ont été établis par des fonctionnaires permanents du gouvernement canadien à la demande du bureau de Trudeau, puis révisés par le personnel de son bureau avant d'être remis à la Fédération libérale pour diffusion. Lévesque accuse aussi M. Trudeau d'une « nouvelle fraude électorale » (*Le Soleil*, 27 avril 1970, p. 32) puisque la veille du scrutin au soir, le premier ministre fédéral s'adressera aux Québécois sur une chaîne privée de télévision au sujet du « statut du Québec dans la Confédération ». Comme la loi interdit aux partis en lice de faire campagne 24 heures avant le début du vote, le PQ ne pourra y répliquer.

Influence sur le vote

Le dimanche 26 avril 1970 au soir, la Presse canadienne transmet à tous ses clients des médias écrits et électroniques sa dépêche issue de l'article de *The Gazette*. Le lundi matin, la nouvelle est partout au Québec, au Canada, et même aux États-Unis. Le *Chicago Tribune* scande *L'argent commence à fuir le Québec par peur d'une victoire séparatiste*. Des décennies plus tard, Jacques Parizeau se souvient : *Les Québécois ne savaient pas ce que c'était que des actions d'entreprises. Il faut savoir que vous pouvez allumer votre cigarette avec ces certificats.* [...] *Dans les derniers jours, le vote nous filait entre les mains. On le sentait nous glisser des doigts comme du sable.* [...] *Dans mon comté, les francophones ont cru dur comme fer que la substance du Québec se transportait à Toronto!* (Jacques Parizeau. *Le Croisé,* Pierre Duchesne, Québec Amérique, 2001, pp. 542 et 543).

C'est que tous les médias ont repris l'information de l'article initial de *The Gazette*, selon lequel chacun des neuf camions de la Brink's était assuré pour 50 millions. Voilà de quoi impressionner les électeurs puisque ces 450 millions équivalent à la somme de 2,58 milliards en dollars de 2010. Le 29 avril, trois jours après le « coup de la Brink's », le PLQ de Robert Bourassa élira 72 députés grâce à 45 % des suffrages. Le PQ devra se contenter de 7 sièges malgré 23 % du vote.

Supercherie

Le 28 mars dernier, 40 ans après cette vaste supercherie, le photographe Tedd Church a fait d'étonnantes révélations à la revue *L'Action nationale* (numéro d'avril 2010). Il a d'abord confirmé avoir été le seul et unique représentant des médias à être témoin du chargement des camions. Puis, il a affirmé avoir été convoqué par ses patrons, peu après avoir rapporté ses photos à *The Gazette*. Le *Publisher* et le *City Editor* l'ont alors averti que ses photos ne seraient pas publiées à cause d'une « entente » en ce sens « avec le premier ministre ».

Ainsi, le gouvernement Trudeau ne s'était pas contenté de faire campagne au Québec à grands coups de fuite des capitaux appréhendée. Bien avant que *The Gazette* n'en publie la nouvelle en primeur, le bureau du premier ministre était déjà au courant du « coup de la Brink's » et même de l'existence des photos de Tedd Church. Désireux de manipuler l'électorat québécois sans pour autant causer des torts économiques au reste du Canada, le gouvernement Trudeau aura donc obtenu la complaisance de *The Gazette* afin de neutraliser le pouvoir médiatique de ces photos sur tout le continent.

Voilà qui constitue certes une entrave à la liberté de presse. Après la Nuit des longs couteaux, le *love-in* préréférendaire de 1995, Option-Canada et le scandale des commandites, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal accuse le Parti libéral du Canada d'avoir été l'architecte du « coup de la Brink's » et d'avoir violé, cette fois aussi, la démocratie québécoise et le droit à l'autodétermination de notre peuple. Honte à Pierre Elliott Trudeau et à ses acolytes!

•••

La honte

NDLR : Ce texte d'une membre de la section Doris-Lussier est paru dans *Le Devoir* du 6 mai 2010.

Le 29 avril dernier, c'était le 40e anniversaire de la première élection de Robert Bourassa, en 1970. Ce jour-là à l'Assemblée nationale, un hommage à l'ancien premier ministre vira à la foire d'empoigne entre Jean Charest et Pauline Marois. Le même jour, *Le Devoir* publiait un texte de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal relayant les révélations du photographe Tedd Church, seul témoin du « coup de la Brink's », à la revue *L'Action nationale* voulant qu'à l'époque, il y eût connivence entre *The Gazette* et le gouvernement Trudeau dans les manigances de ce que la SSJB appelle à juste titre *cette vaste manipulation des médias et de l'électorat québécois*. Trois jours avant le vote, cette fausse fuite des capitaux, ce défilé de fourgons blindés qui valut la victoire à Bourassa sur le PQ de René Lévesque était donc l'œuvre de Trudeau. Encore lui. La lecture de cette histoire m'a donné la nausée. Les commentaires virulents des lecteurs sur le site du *Devoir* m'ont confortée dans ma réaction première : tout cela était proprement scandaleux. Devant pareil mépris, Félix Leclerc pouvait bien avoir composé *L'Alouette en colère*.

Audi alteram partem, me suis-je alors dit en paraphrasant Bernard Landry. *Écoute l'autre partie* qui, dans les jours suivants, ne manquerait pas de se défendre d'aussi graves accusations de violation de notre démocratie. Toute la semaine, j'ai donc scruté les journaux et épié les bulletins de nouvelles, à l'affût d'une réaction du Parti libéral du Canada, ou d'un proche de Trudeau de l'époque, ou encore du journal *The Gazette*, si durement apostrophé. Et puis, rien. Le mutisme absolu. Pour moi, ce silence n'est autre qu'une vieille stratégie de communication : faire le dos rond, attirer l'attention le moins possible et attendre que l'affaire se dissipe tranquillement. Tout éprouvée qu'elle soit, cette façon de s'esquiver n'est rien de moins qu'un aveu de culpabilité. Rien d'autre que l'embarras des larrons coincés devant l'irréfutable. Ni plus ni moins que le désarroi quant à l'impossibilité de contredire le témoignage incriminant. Devant le peuple tout entier et devant l'histoire, ce silence, c'est la honte.

Giliane Chainey
Brossard
Le 4 mai 2010

À vélo pour mon drapeau



Un groupe d'une trentaine de cyclistes franco-manitobains se sont donnés comme mission de porter le drapeau franco-manitobain à partir du monument de Louis Riel jusqu'au parlement d'Ottawa. Suivant un horaire précis, ils ont parcouru le trajet en passant par le nord de l'Ontario et du Québec. Le groupe a fait escale près de Rouyn-Noranda et Val-d'Or en Abitibi où ils ont eu un accueil digne des grands personnages !

Madame Doris Provencher et M. Gérard Héroux de la section Pierre-Le-Gardeur de la Société-Saint-Jean-Baptiste se sont rendus à Grand-Remous pour les saluer et échanger quelques souvenirs de leur passage au Québec. La présidente de la section Pierre-Le-Gardeur s'est adressée au groupe pour leur rappeler combien notre langue française est fragile en Amérique du Nord. *Nous, au Québec, devons nous battre continuellement pour ne pas être envahis par la langue anglaise,* a-t-elle dit.

Nous avons eu par la suite l'occasion d'échanger et discuter entre nous. Mentionnons que l'équipe était aussi composée de personnes provenant de France, du Québec et de l'Ontario qui sont établies au Manitoba. Par la suite, le groupe a mené à terme sa mission comme vous pouvez le suivre sur leur site que nous vous invitons à visiter en vous rendant sur : avelopourmondrapeau.ca/ Le journal *La Liberté* : journaux.apf.ca/laliberte/ et laliberte-mb.blogspot.com/

Gilbert Côté



Doris Provencher, debout à droite, s'entretient avec une participante. (Photo : Gilbert Côté)



On procède à l'échange du drapeau franco-manitobain et de celui de Rouyn-Noranda.
(Photo : site avelopourmondrapeau.ca)

50 ans plus tard : l'espoir

Par Claude G. Charron



René Lévesque, à l'époque de l'émission d'information *Point de mire.*

En ce début d'été 2010, nous commémorons une date marquante de l'histoire du Québec. Celle de tous les espoirs.

22 juin 1960 : « l'équipe du tonnerre » remporte les élections au Québec. Pendant les six premières années qu'il sera au pouvoir, le Parti libéral du Québec fera faire de prodigieux bonds à la société québécoise. Espoir par la suite déçu parce qu'étant en grande partie trop redevable à un électorat d'inconditionnels pro-Canada, le PLQ post-équipe du tonnerre allait devenir un frein plutôt qu'un vecteur d'émancipation pour les Québécois.

Déjà, bien avant les années soixante, le Québec bouillonnait souterrainement car nombreux dans l'après-guerre étaient ceux et celles qui luttèrent ardemment contre un cléricalisme excessif qui, depuis la défaite des Patriotes, prévalait au Québec. Mais, au sein de cette avant-garde, personne ne pouvait accéder à une assez vaste tribune pour que son message rejoigne la majorité des citoyens.

La donne change avec l'arrivée de la télévision. Chambardement fondamental car sans s'être d'abord illustré devant les caméras, peut-on penser qu'un René Lévesque aurait fait le saut en politique ? Ou imaginer que les Lise Payette et docteur Laurin auraient autant contribué aux changements des mentalités ?

Les propos de ces fortes personnalités qui, par petits écrans interposés, se faisaient entendre dans nos salons et nos cuisines, étaient fort différents de ceux des politiciens traditionnels. Le premier à s'en émouvoir fut Robert Rumilly. Ami proche et biographe officiel de Duplessis, Rumilly blâma le gouvernement fédéral d'avoir laissé tomber entre des mains gauchisantes ce moyen extraordinaire de rejoindre la population que la télé était devenue. Des craintes qui n'étaient aucunement ressenties à l'ouest de la Main. Au contraire, on s'en félicitait. *Bye bye the priest-ridden-society* pouvait-on entendre dans les salons cossus de Westmount.

Une quiétude qui fut de courte durée car dès 1962, on en vint vite à regretter les curés, appréciant mal le « Maître chez-nous » choisi par le premier ministre Lesage comme slogan de sa campagne électorale. Et craignant davantage un René Lévesque clamant à tous vents que c'en était fini le temps « des porteurs d'eau » et des « nés pour un p'tit pain ». Crainte passablement justifiée quand on a vu ensuite Donald Gordon être brûlé en effigie. Le président du CN avait dit tout haut ce que de nombreux Wasps pensaient tout bas, à savoir que peu de Canadiens français étaient assez compétents pour faire partie des conseils d'administration des grandes entreprises.

L'histoire a voulu que ce soit un petit entrepreneur franco-ontarien qui devait le plus paniquer face à la nouvelle conjoncture. Tout comme Rumilly, Paul Desmarais s'inquiétait de la tendance gauchisante et nationaliste de notre télé. Mais ce qui surtout le désolait, c'était qu'au Québec bien des journaux québécois avaient tout autant dérivé vers la gauche nationaliste. La coupe était pleine. La nationalisation de la Shawinigan le décida à acheter *La Presse.* C'est ainsi qu'il devint le *king maker* des libéraux.

Les récriminations des Rumilly, Desmarais et d'Anglos apeurés avaient suffi pour que la Société Radio-Canada s'assagisse elle aussi et, « finies les folies », ne s'en tienne dorénavant qu'à sa mission de promouvoir l'unité nationale. Il reste que le mouvement d'émancipation des Québécois avait pris un tel essor que, malgré ces avatars, l'astucieux Daniel Johnson sut l'utiliser à ses fins. Il fit mouche aux élections de 1966 avec son ambigüe « Égalité ou indépendance ».

Un an plus tard, l'enthousiasme de la population québécoise pour le président de Gaulle lors de son parcours sur le Chemin du Roi et de son fameux cri du haut du balcon de l'Hôtel de ville de Montréal, avait fait suffisamment paniquer Bay Street pour qu'elle en vienne à penser que pour remettre le Québec à sa place, valait mieux le bagarreur Trudeau que le pacifiste Pearson. Mais c'est du côté du PLQ que le cri du général a engendré la plus forte commotion. Une grave crise survint quand René Lévesque présenta sa résolution « Souveraineté-Association ». Qui fut rejetée. Lévesque et ses amis n'eurent alors d'autre alternative que de claquer la porte de ce parti qui pourtant avait amorcé le Grand changement sept ans plus tôt.

Les résultats des élections du 29 avril 1970 démontrèrent hors de tout doute que le Parti Québécois avait remplacé l'Union nationale dans le désamour de l'électorat anglophone.

suite à la page suivante



Jean Lesage, chef du parti Libéral et maître d'œuvre de la Révolution tranquille.


Lester B. Pearson, Pierre Elliott Trudeau et Daniel Johnson.

Les gens du PLQ venaient de comprendre que, pour prendre le pouvoir et le conserver, il suffirait à l'avenir de continuellement jouer l'atout du risque économique que ferait courir l'indépendance. Ainsi, une proportion suffisante d'électeurs francophones apeurés s'ajouteront à un électorat anglophone inconditionnel.

Une semaine avant le scrutin d'avril 1970, la tactique de la peur fonctionna à plein quand le journal *The Gazette* s'empressa de placer à sa Une la photo de camions de la Brink's partant pour Toronto. Autre peur quand, en octobre de la même année, le paniqué Robert Bourassa demanda au gouvernement canadien d'envoyer la troupe au Québec afin, disait-on, de bloquer le putsch d'un quelconque gouvernement provisoire. Ce qui nous donna la promulgation de la Loi des mesures de guerre et l'emprisonnement de quelque cinq cents personnes sans accusation autre que leur allégeance politique.

Ni la peur économique, ni le terrorisme d'État de Trudeau n'empêchera la PQ de gagner les élections de 1976 et de mettre en force sa Loi 101. Or, comme il l'avait fait en 1969 lors des débats en commission parlementaire avant l'adoption de l'exécrable Loi 63, c'est un PLQ entièrement dévoué aux intérêts de « notre minorité historique » qui combattit la Charte de la langue française, ne se sentant aucunement gêné par le fait que d'éminentes personnalités anglophones, qui lui étaient proches, puissent inviter le gouvernement fédéral à exercer contre le Québec un droit de désaveu à partir d'un article du *BNA Act* qui, avec les années, était tombé en désuétude.

Une telle attitude de la part du PLQ-post-équipe du tonnerre lui venait du traumatisme que, aux élections du 15 novembre, lui avait causé le glissement d'un nombre assez élevé d'électeurs anglophones vers l'Union nationale. Ce qui lui fit perdre le pouvoir. En se bouchant très fort le nez, ceux-ci avaient décidé de punir les libéraux pour avoir, deux ans plus tôt, fait du français la seule langue officielle du Québec.

La leçon de 1976 devait longtemps marquer le PLQ. Il se devait dorénavant d'avoir une constante préoccupation vis-à-vis des exigences de la « minorité historique». Ce qui a fait que, par deux fois, alors que l'avenir de la nation était en jeu, ce parti a cautionné des actes d'une totale illégitimité de la part d'Ottawa. Le non-respect de la Loi des consultations populaires n'a dérangé ni Claude Ryan en 1980, ni Daniel Johnson fils en 1995.


Robert Bourassa

L'insertion de la clause dérogatoire dans son projet de loi 178 en janvier 1990 afin de contrer un jugement de la Cour suprême concernant la langue d'affichage a été l'unique occasion où le PLQ a vraiment tenu tête à Ottawa. Et il en a payé le prix. Le mécontentement de la minorité historique a fait que Robert Bourassa a eu à subir l'avortement de l'entente du lac Meech. Un Robert Bourassa qui se serait élevé au niveau du Jean Lesage de 1960 si, exactement 30 ans plus tard, il avait fait, par un référendum, appel à la population québécoise afin que celle-ci se déclare elle-même comme étant « une société libre et distincte pour toujours ». Occasion ratée.

Pour se laver de toutes les turpitudes qui l'assaillent actuellement, il suffirait au PLQ qu'il revienne à l'esprit qui animait les Lapalme, Lévesque et Gérin-Lajoie en 1960. Malheureusement, ce parti semble incapable de relever ce défi. Il en est incapable puisqu'il se refuse à créer une commission d'enquête sur l'industrie de la construction qui permettrait de faire la lumière sur comment, avec le temps, a été pervertie la loi sur le financement des partis politiques, loi qui faisait tant la fierté d'un René Lévesque. Et, c'est en ce mois de juin où l'on commémore le cinquantième anniversaire de la Révolution tranquille que le PLQ des Charest, Courchesne et St-Pierre se déshonore comme jamais auparavant avec le dépôt de cet infect et indigeste projet de loi 103. Ne sont définitivement pas au PLQ, les forces progressistes comme celles qui bossèrent pour Barack Obama en 2008. Des forces progressistes qui savent se servir des nouveaux moyens de communication, tels Internet, facebook et twitter, permettant de mobiliser efficacement la population autour de thèmes qui lui tiennent à cœur. Des thèmes qui, au Québec, sont la langue, la laïcité, la question identitaire, l'indépendance.

Souvenez-vous comment, à la veille des élections de 2008, on a pu faire beaucoup de tort à un Parti conservateur promettant de couper les vivres à nos artistes. Parce qu'en plus de leur art, ceux-ci maîtrisent parfaitement les technologies nouvelles. Il n'a suffi pour eux que de quelques heures pour produire un clip hautement dommageable au clan Harper et qui, grâce à *You Tube,* a fait le tour de la planète.

Oui, comme il y a cinquante ans, la donne a changé. À nous d'en profiter.

•••






Lise Payette. (Photo : John Reeves)

Lancement du Mouvement des cégépiens pour le français

Un nouveau mouvement de jeunes réclame que la Loi 101 soit appliquée aux cégeps

Par Philippe Perreault

La dernière grande crise linguistique au Québec pourrait remonter à environ 17 ans, lors de la tumultueuse adoption de la Loi 86 qui secoua l'idée du Québec français. Depuis ce temps, la question est revenue dans l'actualité de façon sporadique, mais certains politiciens ont su mettre un couvercle sur la marmite. Nous n'avons qu'à penser à Lucien Bouchard disant qu'il ne pourrait plus « se regarder dans le miroir » si l'on adoptait une résolution pour invalider la Loi 86, ou lorsqu'il refusa d'adopter une proposition pour appliquer la Loi 101 au cégep. C'est donc dans un contexte de tabou linguistique, après un long moment d'absence de débat de fond sur la situation linguistique au Québec, que les jeunes d'aujourd'hui ont grandi. Dans ce contexte, on se demande si la nouvelle génération pourra porter le flambeau de notre langue, si elle saura poursuivre l'idéal du Québec français qui a dormi pendant tant d'années.

Or, ces derniers temps, plusieurs indices clés nous démontrent qu'un constat fort encourageant se dessine et des événements nous font comprendre que la jeunesse québécoise se réveille avec vigueur pour sa langue.

Le lancement du Mouvement des cégépiens pour le français (MCF) le 29 avril dernier est un exemple des plus percutants de ces indices. C'est dans une cérémonie inscrite en un rassemblement-spectacle festif, musical et pédagogique que plusieurs centaines de personnes ont célébré la naissance de ce nouveau mouvement de jeunes pour le français. Neuf partenaires ont alors lu, en conférence de presse et en spectacle, une déclaration commune sur la nouvelle génération de Québécois vis-à-vis la situation de leur langue, de façon aussi passionnée qu'inspirante. Chaudement applaudis par une foule emballée, les jeunes représentants de neuf organisations ont discouru sur la langue dans les thèmes de notre époque : *Le combat du Québec français s'inscrit dans un mouvement universel contre l'uniformisation des cultures et contre la réduction des particularismes nationaux au rang de simples marchandises. En défendant le français au Québec, ce sont tous les autres peuples de la Terre aux mille langues et aux millions de couleurs que nous défendons.*

Après une tournée des cégeps s'échelonnant sur quelques mois en 2009, le Mouvement Montréal français, dans sa campagne sur l'application de la Loi 101 au cégep, et le Mouvement des cégépiens pour le français, ont fait signer une pétition pour le renforcement de la Loi 101. Plus de 3500 signatures de cégépiens ont alors été recueillies. Parmi ces signataires, environ 300 ont indiqué vouloir s'engager bénévolement pour le MCF. *Je pense que ça démontre que les jeunes sont très conscientisés par l'avenir de la langue française,* souligne Étienne Gougoux, après avoir exprimé qu'il est très important que les jeunes se mobilisent pour assurer l'avenir du français au Québec.

Le 28 avril, en entrevue à Radio-Centreville (disponible sur le site Internet YouTube), le jeune président et porte-parole de 19 ans du Mouvement des cégépiens pour le français, Étienne Gougoux, indique les objectifs principaux du nouveau mouvement : *promouvoir et protéger la langue française au Québec, informer et sensibiliser sur la situation précaire du français et faire que les mesures de la Loi 101 soient appliquées aux cégeps. La raison pour laquelle la Loi 101 n'avait pas été appliquée au départ [dans les cégeps], c'est qu'on croyait que les nouveaux arrivants qui allaient fréquenter les écoles primaires et secondaires en français allaient ensuite continuer leurs études en français au cégep,* explique M. Gougoux. *Les jeunes allophones ne continuèrent cependant pas leurs études dans les cégeps francophones comme on avait prévu : environ 40 % d'entre eux changent pour le cégep en anglais en poursuivant leurs études,* continue-t-il.

Il serait donc temps enfin d'appliquer la Loi 101 au cégep. Étienne Gougoux ne s'explique pas qu'on puisse utiliser les deniers publics pour financer un système d'enseignement public dans une langue autre que celle de la majorité pour les nouveaux arrivants et les francophones. Quand on regarde ce qui se fait ailleurs, dans les autres États, on se rend compte que la langue d'enseignement public est presque toujours celle de la majorité. *Je pense que c'est normal de vouloir intégrer les nouveaux arrivants en français au Québec. En Allemagne, la langue d'enseignement public est l'allemand; aux États-Unis, c'est l'anglais, alors pourquoi la langue d'enseignement public au Québec ne serait-elle pas le français ?*



Conférence de presse pour anoncer la création du MCF. (Photo : Mathieu Breton)

En plus de ce constat, le président du MCF réplique aux journalistes qu'il y a une forte corrélation entre la langue d'étude et la langue de travail. En effet, selon le document récemment publié par Pierre Curzi *Le Grand Montréal s'anglicise*, on voit une situation claire où 75 % des allophones ayant étudié dans un cégep anglophone travaillent en anglais par la suite.

Yves Beauchemin s'est montré fort heureux et peut-être même ému de voir tous ces jeunes se prononcer avec passion pour leur langue. Parmi les partenaires du lancement du Mouvement des cégépiens pour le français, on a pu voir sur scène les porte-paroles des groupes suivants : Étienne Gougoux, du Mouvement des cégépiens pour le français (MCF); Philippe Perreault, du Mouvement des étudiants pour le français de l'UdeM (MÉF-UdeM) ; Antoine Bilodeau, du Mouvement des étudiants pour le français de l'UQÀM (MÉF-UQÀM); Gabrielle Lemieux, du Conseil national des jeunes du PQ (CNJPQ); Maxime Laporte, du Mouvement des étudiants souverainistes de l'UdeM (MÉSUM); Simon-Pierre Savard et Marie-Andrée Plante, du Forum jeunesse du Bloc Québécois (FJBQ); Thomas Deshaies, du Mouvement pacifique pour l'indépendance du Québec (MPIQ), Gabrielle Dufour-Turcotte, des Jeunes patriotes du Québec (JPQ); Paolo Zambito, du Mouvement souverainiste de l'UQÀM et Mireille Mercier-Roy, du Réseau de Résistance du Québécois (RRQ).

Sous la direction de Denis Trudel, la mise en scène a compris une apparition de Lord Durham venant piquer les spectateurs, des vidéos relatant le parcours historique de la lutte pour la langue au Québec, des lectures de textes, des prestations musicales du groupe engagé de la relève « Les Œuvriers », dont le musicien Paolo Philpot, et finalement le groupe de musique rap Omnikrom.

Le spectacle fut un grand succès et a lancé le message, fort et sans ambiguïté, que la nouvelle génération est prête à prendre le flambeau de la défense de notre langue et à permettre à celle-ci d'être le véritable véhicule d'intégration permettant d'assurer la cohésion sociale du Québec de demain. Les groupes de jeunes pour le français se placent tranquillement, mais sûrement, sur l'échiquier de la place publique. La suite des choses sera, sans aucun doute, des plus intéressantes. •••



Étienne Gougoux, président du MCF. (Photo : Mathieu Breton)



Lecture de la déclaration commune des membres du MCF. (Photo : Mathieu Breton)



Prestation du groupe les Œuvriers. (Photo : Mathieu Breton)

Fête des Pères

Textes recueillis par Agathe Boyer

À l'occasion de la fête des Pères, voici une sélection de surprenantes citations qui vous fera revivre l'amour, partagé un jour, entre un père et son enfant. Ce père dont la tendresse est toujours unique. Texte après texte, laissez-vous guider et transporter par l'âme filiale de l'écrivain.

Mon père et moi,
nous ne nous aimions point
par le dehors,
nous ne tenions pas
l'un à l'autre par nos branches
nous nous aimions
par nos racines souterraines.

Jules Renard

Quand papa me raconte ses histoires,
des fois, le soir, dans notre cuisine,
je me marre, j'attrape le hoquet,
je sais pas si c'est l'histoire,
si c'est l'accent,
ou si c'est de voir rire papa.
Il a du mal à arriver au bout
tellement il rigole, et moi avec.
Maman lui dit : « Tu n'as pas honte
de raconter des bêtises pareilles devant le petit? »

Cavanna

Adolescent, j'ai passé des années à me demander
comment je pourrais dire à mon père que le l'aimais.
Notre famille n'avait pas l'habitude des effusions.
Et chaque fois que nous nous trouvions en présence,
nous étions comme deux ours maladroits.
Ou comme ces hérissons qui,
lorsqu'ils veulent se rapprocher,
se blessent de leurs piquants.
Je sentais pourtant chez lui le même besoin.
Mais les mots ne parvenaient pas à sortir de nos bouches.
À peine si parfois une tape sur l'épaule
pouvait passer pour un geste d'amitié.
J'ai donc appris à me contenter de ces « trois fois rien »,
à les remplir de plus de sens possible…
à donner de la chaleur au regard,
aux joues qui se frôlent à peine
et à sentir sous les paroles rudes
l'immensité de la tendresse de mon père.

Michel Cazals

Quand il y a une vraie famille, une mère, c'est l'histoire de
notre vie, un père, c'est l'histoire de notre esprit.
J'ai été fabriqué spirituellement et moralement par mon père
et sensoriellement par ma mère.
Elle m'a donné ses premiers baisers,
c'est la première femme que j'ai aimée.
Lui, il est le premier être auquel je me suis heurté.
Il fut ma première haine, ma première passion.
Elle reste la douceur.
Il était le fracas. Et quel curieux fracas.

Pascal Jardin

Ces citations ont été tirées du volume intitulé : *Qui nous a ouvert le chemin, sinon la tendresse et la force d'un père?* Éditions De Vecchi, France, 2009.

Activités des sections

21e ÉDITION DU CONCOURS D'HISTOIRE NATIONALE DE LA SECTION PIERRE-LE-GARDEUR



Soirée de remise de prix. À l'extrême droite, Claude Richard, de la section Pierre-Le-Gardeur, organisateur du Concours d'histoire nationale pour la 21e fois en 2010 !

C'est sous le thème « Je suis fier(e) de mon histoire parce que… » que plus de 200 élèves de 4e secondaire de la région du Bas-Lanaudière ont pris part à la 21e édition du Concours d'histoire nationale de la section Pierre-Le-Gardeur de la SSJB.

Le concours a pris fin le 3 mai dernier par une soirée qui se tenait à l'hôtel de ville de Repentigny. Environ 150 personnes y assistaient en présence de quatre députés (MM. Pierre Paquette, Scott McKay, Guillaume Tremblay et Nicolas Dufour) et du président de la SSJB, Mario Beaulieu.

Il y eut d'abord présentation de trois courtes scènes relatives à l'histoire des Patriotes, à la Révolution tranquille et aux progrès des femmes au Québec. Le brio de trois jeunes filles de l'école Jean-Baptiste-Meilleur, de Repentigny, Isabelle Pin, Virginie Morin-Laporte et Mélodie Nobile, leur a valu le premier prix de 200 $.

L'invité d'honneur, le député de Joliette, Pierre Paquette, a ensuite livré quelques réflexions que lui inspirait l'histoire du Québec. Il a dit, en citant maints exemples, que ce qui le rendait fier d'être Québécois, c'était la constance et la persévérance de ses compatriotes d'hier et d'aujourd'hui, la fidélité à leurs origines, l'originalité de leurs réalisations et leur ouverture d'esprit.

Ont suivi les remises de prix, dont le total s'élevait à 1700 $, aux gagnants des trois catégories. Du côté de l'écrit, la palme est allée à Émy-Li Émond-Huppée qui a gagné 250 $ grâce à un texte très bien charpenté sur le phénomène des caisses populaires. Nous vous en présentons des extraits un peu plus loin.

Dans la catégorie affiche, c'est une œuvre mettant en exergue le cri de Chevalier de Lorimier « Vive la liberté, vive l'indépendance » et ornée de plusieurs artéfacts, dont un drapeau des Patriotes et trois nœuds coulants, qui a été primée et qui a valu 200 $ à son auteure, Julie Janson.

Une dizaine d'autres élèves, des écoles J.-B.-Meilleur et de l'Odyssée, de Terrebonne-La Plaine, ont remporté des prix. Le concours, sous la responsabilité de Claude Richard, a été rendu possible par les contributions des députés McKay, Tremblay, Marceau et Dufour, de la Caisse populaire Le Manoir, de Mascouche, et de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Extraits du texte gagnant
par Émy-Li Émond-Huppée

« La vie est un éternel recommencement. Le climat économique actuel, rappelant celui de 1840 à 1900, nous incite à la prudence. Loin du bas de laine de nos ancêtres, nous pouvons aujourd'hui nous démarquer en épargnant dans une institution qui fait notre fierté nationale : *Les Caisses populaires Desjardins.*

[…]

C'est donc le 6 décembre 1900 qu'Alphonse Desjardins ouvre la première Caisse populaire à Lévis. Les grandes banques de l'époque ne voient pas dans ces petites caisses une menace à leurs institutions. Il devra faire plusieurs représentations auprès des gouvernements afin que ceux-ci légifèrent sur le statut des caisses.[…]

Le 31 octobre 1920, Alphonse Desjardins meurt. À son décès, on compte 140 Caisses populaires. La croissance de ce mouvement n'a jamais cessé. Aujourd'hui, on trouve 430 caisses […] Un classement réalisé en 2008 par *The Banker*, une revue spécialisée, démontre que le Mouvement Desjardins se situe au 96e rang des plus importantes institutions financières au monde et occupe la 18e place en Amérique du Nord. Le mouvement est classé 6e groupe financier coopératif en importance à l'échelle mondiale.

Alphonse Desjardins est une véritable source d'inspiration et de fierté. Malgré ses origines modestes, il n'a jamais cessé de croire en lui et en la force des gens qui habitent notre pays.[…] »

•••

Les timbres de la Société Saint-Jean-Baptiste



Jeanne Mance

Jeanne Mance est née à Langres en France le 12 novembre 1606 et est décédée à Montréal le 18 juin 1673.

Jeanne perd sa mère à un peu plus de 20 ans. Très pieuse, elle devint, aux côtés de sa sœur aînée, le soutien de son père et veilla à l'éducation de ses jeunes frères et sœurs. Elle connut les misères de la guerre de Trente et se dévoua comme garde-malade dans des hôpitaux de sa ville natale.

En avril 1641, Jeanne Mance fait ses adieux à ses parents et amis, et se met en route pour La Rochelle. Le 9 mai 1641, elle quitte la France avec Paul de Chomedey de Maisonneuve pour la Nouvelle-France et participe à la fondation de la ville de Montréal. L'année suivante, financée par Angélique Faure de Bullion, une riche aristocrate française, elle fonde l'Hôtel-Dieu. L'hôpital sera construit en 1645 et Jeanne Mance en assurera la direction jusqu'à la fin de sa vie en 1673.

Source : Dictionnaire bibliographique du Canada

On peut se procurer les timbres de la Société et les albums à la réception.
Tél. : 514-843-8851

Guerre de chiffres entre souverainistes et fédéralistes

Par Christian Gagnon

Il n'y aura pas d'élections bientôt au Québec, et encore moins de référendum, et pourtant, une véritable guerre de propagande entre souverainistes et fédéralistes a battu son plein dans les médias ce printemps. D'abord, le 7 avril, le député péquiste Pierre Curzi a rendu publique une étude montrant que le français comme langue maternelle et d'usage est en recul à Montréal et dans sa banlieue. L'étude constate même que l'anglais a une force d'attraction cinq fois plus importante que le français à Montréal, à tel point que les francophones y seront minoritaires en 2016. Selon le député de Borduas, l'anglais est en forte progression malgré la Loi 101 et le fait que les enfants d'immigrants doivent aller à l'école en français. *Dans certains cas, ils vont utiliser comme langue d'usage public le français. Mais s'ils habitent dans un environnement anglophone, ça va être uniquement la langue d'usage anglaise. Ce qu'on constate c'est qu'à la longue, la langue d'usage majoritaire, celle qu'ils vont utiliser le plus souvent et qu'ils vont finir par utiliser dans leur maison, ça devient l'anglais,* conclut Pierre Curzi. La ministre Christine St-Pierre qualifia l'étude d'alarmiste. *C'est le fonds de commerce du Parti québécois de travailler sur la crainte, la peur,* déclara, non sans culot, celle dont le parti a fait mille fois planer le spectre de la perte des pensions de vieillesse et de l'explosion du chômage en cas de souveraineté du Québec. Quant à André Pratte, il réfutera la progression de l'anglais dans *La Presse* du 10 avril, en comparant les données de l'étude avec celles du recensement de… 1941!


Pierre Curzi


Christine St-Pierre


André Pratte

Puis, le 1er mai, *Le Devoir* fera état d'une étude du Réseau de recherche sur les communautés québécoises d'expression anglaise (RRCQEA), fondé en 2009 par les universités Concordia et de Moncton. Lorraine O'Donnell y prétend qu'historiquement, le clivage socio-économique entre francophones et anglophones n'a pas été aussi grand qu'on le pense, attribuant cette perception à une « méconnaissance » et à des « préjugés ». *Pour une petite élite britannique, souvent écossaise, il y avait une masse effarante de personnes pauvres,* citant le cas des ouvriers irlandais de Griffintown et Pointe Saint-Charles, à Montréal, et du Petit Champlain, à Québec. Madame O'Donnell choisit commodément d'ignorer que, comme les Canadiens-français, les Irlandais étaient catholiques et que nombre des omni-puissants Anglo-protestants de Montréal avaient très peu d'estime pour tous ces « papistes ». Ce sont eux qui, fin 19e siècle, ont eu la tête de Louis Riel et ont obtenu l'abolition des écoles catholiques françaises dans les autres provinces. Madame O'Donnell feint de ne pas savoir qu'encore en 1965, le rapport Laurendeau-Dunton soulevait que 83 % des cadres et administrateurs du Québec étaient anglophones, et que le revenu moyen des francophones était de 35 % inférieur à celui des anglophones. Le rapport indiquait aussi qu'à instruction égale, les francophones gagnaient moins que tous les autres groupes linguistiques au Québec. Notons qu'au conseil d'administration du RRCQEA siègent, outre madame O'Donnell, un gestionnaire de Patrimoine Canada et la directrice générale du *Quebec Community Groups Network* (QCGN), successeur d'Alliance Québec.

Comme par hasard, c'est ce même QCGN qui, avec l'*Association of Canadian Studies* de Jack Jedwab (autre créature de Patrimoine Canada), publiera dans *The Gazette* du 3 mai, une étude prétendant que le revenu moyen des francophones est maintenant supérieur à celui des anglophones. Pour arriver à cette conclusion, l'étude n'utilise pas la langue maternelle ou parlée à la maison, mais la « première langue officielle parlée », critère fourre-tout de Statistique Canada conçu exprès pour procéder à ce genre de manœuvre. Les « anglophones » considérés incluent donc tous les allophones qui utilisent davantage l'anglais que le français. Il s'agit en grande partie d'immigrants récents à faible revenu. Les transferts linguistiques vers l'anglais et le français étant à peu près du même nombre, ceux vers l'anglais font davantage baisser la moyenne salariale de la minorité anglophone que ceux vers le français ne le font pour la majorité francophone. Le procédé est tordu et manipulateur. Un grand nombre de médias reproduiront néanmoins la dépêche de la Presse canadienne relayant les conclusions de cette étude assortie d'un sondage montrant que les Québécois ont une perception toute autre et que donc, ils devraient changer d'idée, selon le QCGN.

Le 11 mai, *Le Devoir* a fait écho à une conférence du mathématicien Charles Castonguay qui soulignait notamment que chez les immigrants arrivés au Québec en 2001 et 2002, *à compétences linguistiques égales, on note un avantage de l'anglais à la fois pour l'intégration sur le marché du travail et pour atteindre un meilleur niveau de rémunération.*

Ce même 11 mai, *The Gazette* lance son offensive anti-Loi 104 en publiant un sondage qui demande si tous les Québécois, incluant les francophones, devraient avoir accès à l'école anglaise. 66 % répondent oui (87 % des non-francophones et 61 % des francophones). La question inclut un préambule indiquant qu'actuellement, il faut qu'un des parents ait étudié en anglais au Canada. Évidemment, les résultats auraient été extrêmement différents si la question avait été « Avant la Loi 101, 90 % des enfants d'immigrants allaient à l'école anglaise; croyez-vous que la Loi 101 devrait être abolie? » *The Gazette* ne peut pas l'ignorer. C'est d'ailleurs en substance ce que réplique Mario Beaulieu, président de la SSJB, dans cette édition de *The Gazette*. L'éditorial du quotidien anglophone n'en demande pas moins à Jean Charest de s'inspirer de ce sondage et de maintenir les écoles passerelles en se contentant d'exiger qu'un enfant y étudie au moins deux ans (ce sera finalement trois ans dans le projet de loi 103) pour avoir ensuite accès à l'école anglaise publique. Ou encore, *The Gazette* propose d'accorder l'accès à l'école anglaise aux immigrants de pays anglophones. Dans *La Presse* du 14 mai, la chroniqueuse Rima Elkouri s'y objecte, affirmant que *dans les deux cas, […] on ferait fausse route. Affaiblir l'instrument qui permet [au français] de rester en vie dans une mer anglophone serait pour le moins malavisé,* conclut-elle.

Le même sondage de *The Gazette* demande si les francophones devraient être libres de choisir un cégep anglophone s'ils le désirent, ce à quoi 84 % des sondés répondent oui, dont 80 % des francophones et 95 % des non-francophones. Encore une fois, si la question avait été « Compte tenu que la majorité des allophones provenant de l'école française et la quasi-totalité des allophones provenant de l'école anglaise poursuivent leurs études au cégep anglais, croyez-vous que la Loi 101 devrait être étendue au cégep? », les résultats du sondage auraient été très différents. Quatre commissions scolaires anglophones ont néanmoins fait campagne pour réclamer du gouvernement Charest les « compromis » proposés par *The Gazette* pour respecter le jugement de la Cour suprême invalidant la Loi 104. Ils ont pu compter sur la participation de Victor Goldbloom, ancien ministre libéral et ex-Commissaire fédéral aux langues officielles. Notons que Jonathan Goldbloom, fils de Victor, représente une association de 25 écoles privées anglophones ayant des intérêts financiers dans ce débat.

Sur le réseau LCN, Jean-Luc Mongrain a interviewé le chercheur Charles Castonguay. Ce dernier a alors déclaré, *qu'à l'échelle de l'ensemble du Québec, au cours des premières années du 21e siècle, on constate selon les recensements canadiens, que ça va mal au Québec dans son ensemble. Le poids du français a reculé entre 2001 et 2006 comme jamais dans l'histoire des recensements du Canada et – nouveau aussi dans l'histoire des recensements du Canada – le poids de l'anglais commence à grimper dans l'ensemble du Québec comme dans la région de Montréal. Devant ces faits-là, il faut, je pense, rouvrir le débat linguistique et se poser des questions fondamentales.* Le président de la SSJB, Mario Beaulieu, a aussi été l'invité de M. Mongrain. Il a alors posé une question judicieuse : *Quand on va à l'école anglaise ou quand on va au cégep anglais, ce n'est pas seulement l'apprentissage d'une langue. Là, c'est une intégration. Quand on dit qu'une fois que les enfants sont passés par le primaire et le secondaire en français, c'est suffisant, là, il faut se demander : est-ce qu'on veut intégrer les nouveaux arrivants ou est-ce qu'on veut simplement qu'ils aient une connaissance minimale du français?* Mario Beaulieu a aussi souligné que le QCGN avait pour mission de renforcer la place de l'anglais dans les institutions et qu'il recevait 4 millions $ par année du gouvernement fédéral pour ce faire.



Mario Beaulieu à l'émission Mongrain du réseau LCN, le 11 mai 2010 (source : lcn.ca)

Il y a quelques années, vous en entendiez parfois prétendre que le Québec était en situation de « paix linguistique » Et pour la maintenir, certains chroniqueurs et éditorialistes – toujours les mêmes – s'évertuent encore à vous convaincre qu'il vaut mieux ignorer complètement la question. Devant la multiplication des indices de progression de l'anglais au travail et dans le commerce, on vous a sommé de ne pas écouter les « alarmistes » qui s'inquiètent du déclin du français dans la région métropolitaine. Et bien, à suivre les débats des derniers mois, et ceux à venir entourant le projet de loi 103, on aura plutôt compris autre chose. Non seulement cette prétendue « paix linguistique » n'existe nulle part d'autre que dans les beaux discours, mais le nombre de Québécois qui n'en pensent pas moins augmente tellement que le camp fédéraliste semble avoir développé une nouvelle stratégie propagandiste dont nous avons reçu les premières salves au cours du printemps.

Ce qu'il faut comprendre de tous ces efforts canadiens pour camoufler, voire travestir le déclin du français à Montréal, c'est qu'Ottawa a une peur bleue de l'éveil de Québécois à ce sujet. C'est dire à quel point la SSJB et le MMF sont sur la bonne voie.

•••

Sondage IPSO-Bloc Québécois

Dans le cadre d'un colloque des Intellectuels pour la souveraineté (IPSO) tenu le 8 mai sur le thème des *20 ans de l'échec de Meech,* il y a eu publication d'un sondage IPSO-Bloc Québécois. Le sondage relève que 82 % des Québécois souhaiteraient que le Canada amorce une nouvelle ronde de négociations afin de trouver une entente constitutionnelle satisfaisant le Québec, mais que 61 % des Canadiens s'y opposent. De plus, bien qu'en 2006 la Chambre des communes ait voté une motion reconnaissant la nation québécoise, 83 % des Canadiens refusent catégoriquement d'introduire cette reconnaissance dans la Constitution, ce que souhaiteraient pourtant 73 % des Québécois. Enfin, 71 % des Canadiens s'opposent à tout nouveau partage des pouvoirs entre Québec et Ottawa qui constituerait un statut particulier pour le Québec.

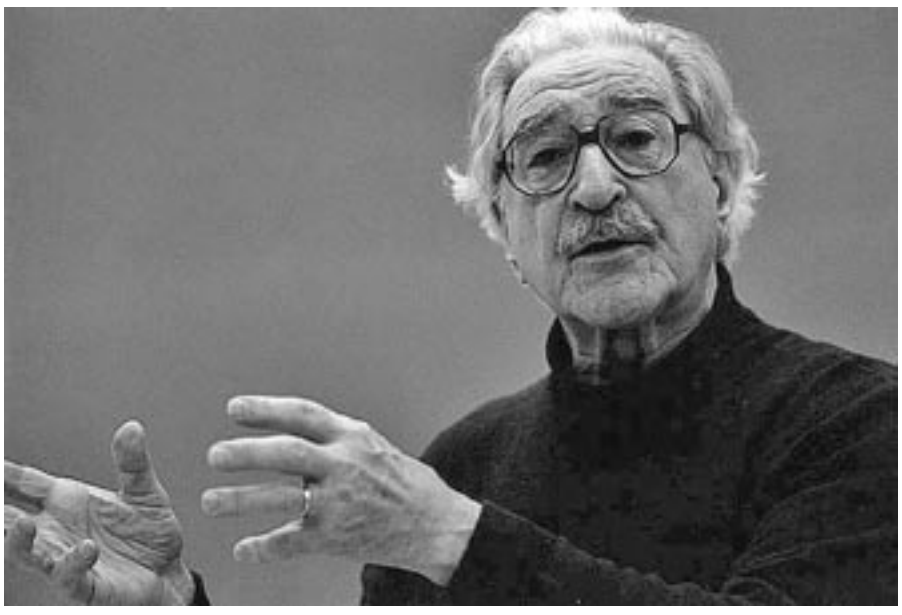
Sur la question linguistique, 69 % des Canadiens ne souhaitent pas que le Québec ait plus de pouvoirs pour protéger sa langue et sa culture. De plus, 74 % des Canadiens pensent que le gouvernement fédéral ne devrait pas respecter la Loi 101 au Québec. Les Québécois, eux, pensent le contraire à 90 % et veulent à 82 % que le Québec puisse mieux protéger sa langue et sa culture. Le sondage montre aussi que les conditions minimales de l'accord du lac Meech de 1990 ne sont plus acceptées par les Canadiens en 2010. *Le droit de veto du Québec ou de retrait avec compensation des programmes fédéraux, même dans les champs provinciaux de l'éducation ou de la santé, est rejeté à 81 %; la pleine juridiction du Québec en matière d'immigration est rejetée à 77 %, ainsi que la nomination de juges par le Québec à la Cour suprême. On ne sera pas surpris d'apprendre que 84 % des Canadiens s'opposent à donner plus de pouvoirs au Québec sur son territoire,* indique l'analyse des IPSO.

Et ce n'est pas tout : *70 % des Canadiens interrogés considèrent que le Québec n'a pas le droit de se séparer du Canada. Pire, les Canadiens ne se contentent pas de nier le droit à l'autodétermination : 75 % d'entre eux estiment que si les Québécois décidaient quand même de tenir un référendum sur la souveraineté, une majorité de 50 % plus un ne serait pas suffisante. Une proportion écrasante de 89 % est d'avis qu'il appartient au Canada de déterminer la majorité qui est nécessaire ainsi que la formulation de la question,* explique le président des IPSO, Gilbert Paquette. Il en conclut que les Québécois qui rêvent encore au renouvellement du fédéralisme se bercent d'illusions.

Enfin, le 20 mai, jour des 30 ans du référendum de 1980, « L'idée fédérale », un *think tank* fédéraliste lancé il y a un an par l'éditorialiste André Pratte, a lui aussi rendu public un sondage. Après plusieurs questions orientant les réponses aux questions à venir, le sondage demandait si après deux référendums, le débat sur la souveraineté du Québec était dépassée. À cela, 58 % des répondants ont dit oui. La Presse canadienne a reproduit ce résultat sans en donner la source. Par contre, « L'idée fédérale » a été beaucoup plus discrète au sujet des 56 % qui, dans ce même sondage, estiment que les désaccords des 30 dernières années entre le reste du Canada et le Québec ne se sont jamais réglés et des 57 % qui croient que la survie du français est moins bien assurée aujourd'hui qu'il y a 30 ans. Notons que parmi les autres membres d'« Idée fédérale », on compte l'ex-député adéquiste Sébastien Proulx et l'ex-candidat libéral fédéral d'Outremont Jocelyn Coulon.

Michel Chartrand, syndicaliste et indépendantiste (1916–2010)

Par Paul Labonne, historien



Si le nom de Michel Chartrand est surtout associé à la cause des travailleurs, son engagement dans la défense du français et pour l'indépendance du Québec mérite aussi d'être connu. Michel Chartrand a été de toutes les batailles, de la contestation du projet de loi 63 à la Crise d'octobre, en passant par les référendums de 1980 et de 1995. Indépendantiste sans être pour autant péquiste, il se présentera en 1998 dans la circonscription de Jonquière comme candidat indépendant contre Lucien Bouchard afin de défendre ses idées de gauche. Ce sera son dernier grand fait d'armes.

Dès 1942, il joint les rangs de la Ligue pour la défense du Canada, un groupement politique nationaliste québécois, qui fait campagne pour le Non lors du plébiscite du gouvernement fédéral. Mackenzie King demande à la population canadienne de le délier de sa promesse de ne pas recourir à la conscription. Les Québécois votent non à 71,2 % alors que le Canada anglais y est favorable à 80 %. La conscription est imposée de force aux Québécois deux ans plus tard. Michel refuse de signer le formulaire de recrutement de l'armée qui n'est disponible qu'en anglais. Il s'engage au sein du Bloc populaire canadien, opposé à la conscription, et devient l'organisateur d'un certain Jean Drapeau en 1942 et est lui-même candidat dans la circonscription Chambly-Rouville aux élections fédérales de 1945.

En 1956, il adhère au CCF (l'ancêtre du NPD) et devient chef de la section québécoise, le Parti social-démocratique. Mal à l'aise avec la position fédéraliste du NPD, Michel fonde le Parti socialiste du Québec en 1963 et en devient le président. Il assiste au congrès du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) qui se constitue en parti politique.



Grève en 1951 à la Canadian Vickers, un chantier naval situé dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Michel est accompagné de son ami Pierre Vadeboncoeur, également syndicaliste. (Photo : archives de la CSN)

En 1968, Michel Chartrand fait un retour à la CSN à titre de conseiller technique responsable de l'éducation et de la formation syndicales et est élu président du Conseil central de Montréal. L'année suivante, le conseil confédéral de la CSN, à l'initiative du Conseil central de Montréal, adopte le principe de l'unilinguisme français à tous les niveaux, soit dans le milieu du travail, à l'école et dans la fonction publique. Chartrand milite également contre le projet de loi 63 de l'Union nationale qui accorde aux parents le libre-choix en matière d'enseignement. Il joint le Front du Québec français et galvanise les foules lors de nombreux rassemblements au côté de Pierre Bourgault, ancien chef du RIN. Le 10 novembre 1969, il est accusé d'avoir proféré des paroles séditieuses lors d'une assemblée tenue à Québec quelques jours plus tôt, devant 2 000 personnes. Si l'accusation de sédition est rapidement levée, Michel n'en est pas moins arrêté sans mandat le 16 octobre 1970, aux petites heures du matin, avec 500 autres Québécois, en vertu de la Loi des mesures de guerre. Accusé de conspiration séditieuse et d'appartenance au FLQ, il est incarcéré quatre mois à la prison de Parthenais avec Pierre Vallières, Charles Gagnon, Jacques Larue-Langlois et l'avocat Robert Lemieux. Ce sera l'un de ses nombreux séjours en prison. Ayant payé chèrement de sa personne, Michel mettra en cause l'empiètement du pouvoir politique sur le pouvoir judiciaire et aura la chance de contester à maintes reprises l'administration de la justice.



Manifestation soulignant l'anniversaire de la Crise d'octobre. Sur la photo, on reconnaît Michel Chartrand, Me Robert Lemieux et Pierre Bourgault. (Photo : archives de la CSN)

Rare procès politique tenu au Québec, le « Procès des cinq » se déroule en partie à huis clos du 1er au 12 février 1971. Michel Chartrand devient une figure emblématique de la contestation de la légitimité de la Loi des mesures de guerre. Les co-accusés, qui dénoncent le caractère rétroactif de la loi, demandent le rejet de l'acte d'accusation qu'ils estiment trop vague. Selon eux, tout accusé a le droit de connaître ce qui lui est reproché, dans le but d'assurer au mieux sa défense. Le juge Ouimet les libère le 12 février, reconnaissant que l'acte d'accusation est entaché de vice. Les autres procès liés à la Crise d'octobre sont annulés, sauf ceux qui concernent directement les individus impliqués dans les enlèvements. Le 7 septembre, la Couronne arrête les procédures liées à l'accusation d'appartenance au FLQ portée contre Michel.

Sur le plan syndical, Michel Chartrand contribuera fortement à la radicalisation et à la politisation de la CSN. Isolée, la gauche risque gros, comme l'ont démontré les événements de la Crise d'octobre. Michel encourage des alliances avec des partis politiques tels le PQ ou le NPD sur la scène provinciale, ou le FRAP sur la scène municipale. Il encourage également le rapprochement avec d'autres centrales syndicales, rapprochement qui conduira au premier front commun intersyndical, où d'ailleurs les chefs des trois grandes centrales (Pepin, Laberge et Charbonneau) seront jetés en prison par le gouvernement Bourassa.

La bataille qui sévit entre la gauche et la droite au sein de la CSN se termine en 1972 par le départ du quart des membres de la centrale et la formation d'un nouveau syndicat, la CSD. Michel fait faire à la CSN son plus important virage, le passage au socialisme. Ses idées maîtresses sont reprises par la centrale au 45e congrès, notamment le projet de créer des comités populaires avec comme objectif l'exercice du pouvoir par le peuple. Michel se plaisait à reprendre l'expression du politicologue Georges Burdeau, *Il ne s'agit plus de surveiller le pouvoir mais de l'exercer.*

De sa participation aux nombreuses grèves dans les secteurs de l'amiante et du textile dans les années 1940 et 1950 à la mise sur pied de la Fondation pour l'aide aux travailleurs accidentés (FATA) en 1983, Michel Chartrand a toujours été sensible à la santé des travailleurs et à leurs droits, notamment les travailleurs touchés par les maladies industrielles telle l'amiantose. La défense des droits des travailleurs, jumelée à son engagement pour l'indépendance du Québec, a fait de lui et de son épouse Simonne Monet Chartrand, sans doute l'un des couples les plus mythiques et les plus engagés du Québec. Une source d'inspiration pour les générations à venir…

Paul Labonne est co-auteur avec Andrée Yanacopoulo du livre *Michel Chartrand et Simonne Monet Chartrand, un couple engagé*, publié cette année aux éditions Point de fuite.

•••



Louise Crépel (1947–2010)



Le 9 mai 2010, à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, est décédée Louise Crépel, à l'âge de 63 ans.

Membre de la SSJBM pendant plus de 25 ans, Louise a d'abord milité dans Villeray dès 1984 et, depuis 1987, dans Ahuntsic, partie de l'actuelle section Nicolas-Viel. Conseillère, secrétaire et finalement trésorière, elle a donné temps et énergie à la cause jusqu'en mars 2010.

Louise a milité pour l'indépendance de son pays au Parti québécois de 1982 à 1985 et, fidèle à ses convictions, au Parti indépendantiste de 1985 à 1987. De 1983 à 1994, Louise s'est aussi investie sur la scène municipale au RCM de Jean Doré à divers titres : candidate au poste de conseillère, agent officiel, trésorière de secteur ou de district.

Élue au Comité de vérification des finances de la Société en 2007, elle en assumait la fonction de secrétaire jusqu'à son départ en 2010. Elle a reçu le Mérite patriotique Nicolas-Viel en juin 2006 et la médaille patriotique de la SSJBM en mai 2010.

Louise a donné; elle a bien mérité cette reconnaissance. À celles et ceux qui lui sont chers, la SSJB et la Section Nicolas-Viel offrent leurs sincères condoléances.

Gaston Bergeron

LES ANCIENS PRÉSIDENTS DE LA SSJB

Hormisdas LAPORTE

Hormis le prénom, rien à signaler

Par Jean-Pierre Durand



Ouvrons d'abord une parenthèse. On rencontre, selon la source, deux graphies pour le prénom du 38e président de la SSJB : Hormidas et Hormisdas. La première forme est fautive. Dans tous les cas, ce prénom est vieillot et ce n'est pas demain la veille qu'il redeviendra à la mode. Pour la petite histoire, il y eut un pape prénommé Hormisdas en l'an 514, qui, avant de poursuivre son veuvage dans les ordres, avait eu un fils, Silvère, qui deviendra pape à son tour en 537. Comme quoi on peut être pape de père en fils. Fermons la parenthèse.

Hormisdas Laporte naquit à Lachine en 1850. D'origine modeste, il travailla le jour dans une manufacture de clous pendant qu'il suivait des cours du soir. Puis il devint commis dans une épicerie avant de travailler à son compte dans sa propre épicerie.

Malheureusement, une crue du Saint-Laurent en 1873 noya ses efforts et son commerce. Loin de se laisser abattre, il ouvrit une autre entreprise, cette fois de bois et de charbon. Plus tard, en 1881, il se lança dans le commerce en gros de fruits et de légumes, où il fit fortune, devenant, permettez le jeu de mots, lui-même une grosse légume. En 1874, il épousa Myrza Gervais, mais j'ignore si cette union porta ses fruits.

Homme d'affaires prospère, Laporte participe activement à la vie sociale et économique de son temps. En 1892, il fut l'un des fondateurs et le premier président de l'Alliance Nationale, une société de secours et de bienfaisance connue aujourd'hui sons le nom d'Industrielle Alliance. De 1894 à 1896, il est le président de la Chambre de Commerce de Montréal. De 1897 à 1904, il est échevin et préside le Comité des finances. En 1904, il est élu maire de Montréal comme candidat réformiste opposé aux trusts. Il le restera jusqu'en 1906. Il fut aussi membre de la Commission des écoles catholiques de Montréal, président de la compagnie du Crédit foncier, président, à partir de 1907 et jusqu'à sa mort, survenue en 1934, de la Banque Provinciale du Canada, aujourd'hui la Banque nationale.

On comprendra aisément que Laporte ait pu faire bénéficier la SSJB de sa vaste expérience des affaires, car cet homme (et bien d'autres comme lui) travaillait d'arrache-pied à conquérir plus d'influence économique pour les Canadiens français, en dépit des embûches que ne manquaient pas de leur tendre la finance anglo-saxonne. Cependant, qui trop embrasse mal étreint, et c'est peut-être ce qui explique que Laporte ne soit pas demeuré longtemps à la barre de notre Société, soit uniquement de 1905 à 1907. D'ailleurs, Rumilly le laisse entendre, dans son Histoire de la SSJB de Montréal (*L'Aurore,* 1975), en soulignant que *la présidence d'Hormisdas Laporte (fut) calme* (p. 198) et qu'il *n'avait plus le temps d'exercer sa charge présidentielle* (p. 202). De toute façon, au moment de la présidence de Laporte, on ne peut pas dire que la fougue nationaliste étouffait la SSJB. C'est plutôt à l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française (c'est d'ailleurs au sein de celle-ci que seront formés les futurs leaders nationalistes qui accéderont à la présidence de la SSJB), et chez des personnes comme le député Armand Lavergne et le journaliste Olivar Asselin qu'on retrouve alors les ténors du mouvement nationaliste et les combattants pour la défense de la langue française.

Hormisdas Laporte n'était pas un guerrier, c'est le moins qu'on puisse dire, et je ne suis pas sûr non plus de faire une fleur à Sir Hormisdas en mentionnant qu'il fut nommé Chevalier en 1918 par le roi George V et reçu également docteur « honoris causa » de l'université McGill. Mais bon, on ne peut effacer des pans d'histoire quand bien même celle-ci ne ferait pas notre affaire ! On se consolera en se disant que les choses ont bien changé à la SSJB depuis les années Hormisdas.

•••

FLORILÈGE CULTUREL

Cette nouvelle chronique n'a aucune prétention, si ce n'est de vous signaler des livres, films ou disques susceptibles de combler vos attentes.

À VOIR



Il n'y a rien de bon à la télé ce soir ? Vous n'avez pas le goût de faire la file au cinéma ? Alors je vous recommande ce charmant film intitulé « La pierre du destin » *(Stone of Destiny)*. Sorti en salle l'an dernier, ce long métrage d'aventures réalisé par Charles Martin Smith raconte l'histoire véridique d'un étudiant nationaliste écossais, Ian Hamilton, qui, en 1950, fit le pari fou de se rendre à Londres avec quelques copains pour récupérer la pierre de la destinée, symbole de la fierté écossaise, et de la rapporter dans son pays d'origine. On est certes loin des films d'Indiana Jones, mais il reste que tout nationaliste québécois ne demeurera pas insensible à cette histoire joliment racontée, avec de fort belles images en prime.

À ÉCOUTER



Tout le monde connaît le merveilleux conteur de Saint-Élie-de-Caxton, Fred Pellerin. Sinon, visitez son site (fredpellerin.com) pour découvrir son terroir qui n'a rien de banal. Mais ce n'est pas du conteur dont je veux parler, mais du chanteur ! Eh oui, Fred Pellerin chante aussi et, ma foi, il le fait joliment bien. On devient vite accro de son récent opus, ***Silence***, dans lequel il interprète tantôt des textes connus, tantôt ses propres créations. Que de petits bijoux qu'on viendra vite à écouter en boucle. C'est léger, touchant, drôle et jamais ennuyeux. C'est pas mêlant, je les aime toutes. Mais j'ai un faible pour son interprétation de « Mommy », cette fameuse chanson de Marc Gélinas et Gilles Richer, interprétée souvent par des femmes (Pauline Julien, Anne Dorval, Geneviève Lenoir…), mais qui est fort bien défendue ici par Pellerin. Dans le livret qui accompagne la pochette, Pellerin écrit à propos de ce texte (qui laisse entrevoir la menace de la disparition du français) : *Une chanson comme un présage. Un possible qui fait peur. De tous ces demains qu'on risque si on laisse aller aujourd'hui. Combien il faudrait pas.* On est loin, vous le comprendrez, du monde de Pascale Picard Band qui « want to pogne ».

À LIRE



Un séjour à l'hôpital m'a donné tout le temps voulu pour lire (une biographie de Camus, le dernier Danny Laferrière, etc.). Je vous recommande trois livres en vrac. D'abord, la biographie ***Adrien Arcand, führer canadien*** (Lux Éditeur, 2010), rédigée par Jean-François Nadeau, qui vous étonnera si vous n'avez jamais entendu parler d'Adrien Arcand (1899-1967). Cela se lit comme un roman.



Ensuite, je vous suggère de mettre la main sur ***La reine-nègre et autres textes vaguement polémiques*** de Victor-Lévy Beaulieu (Éditions Trois-Pistoles, 2010), où il est question de littérature et de politique à la manière de VLB. Et Beaulieu ne mâche jamais ses mots : *…comment mener à terme l'idée même d'indépendance quand, par stratégie politicienne, on l'envoie tous les soirs se coucher en dessous du lit ? Cette mentalité du pot de chambre n'a jamais fait d'enfants très forts.* Des textes délectables, à méditer.



Enfin, on vient de rééditer le « premier roman indépendantiste québécois » aux Éditions du Québécois (2010). Il s'agit de l'œuvre de Jules-Paul Tardivel, ***Pour la patrie***, parue à l'origine en 1895 et qui est aussi le premier roman d'anticipation québécois. L'œuvre est présentée par l'historien et ethnologue Serge Gauthier. À découvrir.

Jean-Pierre Durand

POUR VOUS TIRER D'EMBARRAS...

François Gendron, Ph. D.
AVOCAT
507, PLACE D'ARMES
BUREAU 1701
MONTRÉAL (QUÉBEC)
CANADA H2Y 2W8
TÉL. : (514) 845-5545
FAX : (514) 845-7670

Les Dames patronnesses

ou la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste

Par Agathe Boyer

La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste est une association de femmes francophones catholiques fondée à Montréal. Depuis 1893, les femmes de Montréal coordonnent leurs efforts au sein du *Montreal Local Council of Women* (MLCW), mouvement non-confessionnel et majoritairement anglophone. Les fondatrices francophones éprouvent le besoin de mener une action francophone et catholique qui établit le droit d'association des laïcs en vue de diffuser la doctrine sociale de l'Église.

Joséphine Marchand-Dandurand, Caroline Dessaulles-Béique, Marie Lacoste-Gérin-Lajoie et Marguerite Thibodeau suscitent d'abord, en 1902, la création d'un comité de Dames patronnesses au sein de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJB), organisation patriotique présidée par l'époux de Caroline Dessaulles-Béique, dans le but d'améliorer les conditions de vie des femmes du Canada français. En 1904, le 7 novembre, les Dames de l'Association se réunissent au Monument national pour préparer la fondation d'une école ménagère. Celle-ci ne donnerait pas seulement des cours de cuisine et de couture, mais une véritable formation postscolaire. Mesdemoiselles Anctil et Gérin-Lajoie iront étudier en Europe.

En 1907, Marie Gérin-Lajoie et Caroline Béique quittent le MLCW et fondent le Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (FNSJB). Caroline Dessaulles-Béique en est la première présidente et Marie Lacoste-Gérin-Lajoie la première secrétaire (1907-1913). Marie Lacoste, présidente de 1913 à 1933, est l'âme de la Fédération. La FNSJB est destinée, selon l'intention de ses fondatrices, à grouper les Canadiennes françaises en vue de fortifier par l'union leur action dans la famille et dans la société. La FNSJB suscite la création de sections locales dans les paroisses et publie un mensuel, *La Bonne Parole,* à partir de 1913. Cette revue paraîtra jusqu'en 1930.

La FNSJB entend protéger les femmes de la violence conjugale et de la pauvreté par la lutte contre l'alcoolisme, professionnaliser le travail domestique par la formation des domestiques, lutter contre la mortalité infantile par l'hygiène et la puériculture, obtenir le droit de vote aux femmes auprès des autorités politiques et religieuses et former les femmes à la politique, faire modifier le statut matrimonial des femmes dans le code civil, revendiquer le droit à l'instruction supérieure et à l'exercice des professions. Elle inscrit à son programme la réforme du Code civil. Marie Gérin-Lajoie publie un Traité de droit usuel, ouvrage de vulgarisation du droit civil et constitutionnel. Ses connaissances juridiques la font reconnaître en tant que la personne-ressource pour cette question.



Marie Gérin-Lajoie, figure dominante de l'émancipation des femmes québécoises.



LA FEDERATION NATIONALE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Mme Gérin-Lajoie provoque la fondation de trois associations professionnelles : employées de bureau, employées de manufacture et employées de magasin. De 1917 à 1929, la FNSJB joue un rôle important dans la lutte pour l'obtention du suffrage féminin au Québec, jusqu'à ce que l'opposition des évêques québécois réduise ses marges de manœuvre et pousse Marie Lacoste à démissionner de la présidence du Comité provincial du suffrage féminin. L'action de la FNSJB dans ce domaine se concentre alors sur la formation civique des femmes pour les préparer à l'exercice du droit de suffrage.

En 1965, la FNSJB est associée aux associations féministes qui célèbrent le 25e anniversaire du droit de vote féminin. L'année d'après, la présidente de la FNSJB rejoint la Fédération des femmes du Québec, mouvement non-confessionnel dont la principale initiatrice est la Ligue des droits des femmes de Thérèse Casgrain.

Le comité des femmes patronnesses de L'Association Saint-Jean-Baptiste groupe des femmes de tête et de cœur. Mme F.-L. Béique et Mme Henri Gérin-Lajoie, animatrices du groupe, entretiennent une haute idée de la vocation de la femme. Elles sont patriotes aussi. Elles assistent à une réunion au *Local Council of Women,* qui voudrait attirer les Canadiennes françaises. Une ambiance impérialiste l'imprègne. Un comité d'Anglo-canadiens avait invité la Société Saint-Jean-Baptiste à la célébration du centenaire de l'amiral Nelson, en octobre 1905. Le Bureau a décidé, à l'unanimité : *que ce centenaire étant intimement lié à la défaite de la flotte française, l'Association ne peut accepter cette invitation.* Madame Béique et ses amies déclinent, à leur tour, les invitations du *Local Council of Wowen.*

Voici un aperçu du programme du deuxième Congrès de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste tenu à Montréal les 23, 25 et 26 juin 1909.

La première journée tenue le 23 juin à l'Institut des sourdes muettes, sous la présidence du Chanoine Gauthier. Madame Béique, présidente de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste prononce le discours de bienvenue. À l'ordre du jour on retrouve des sujets tels : L'assistance maternelle. La carrière d'infirmière pour les femmes. L'importance des conférences dans les œuvres de charité. Les mesures préventives pour la protection de la femme. La femme mariée qui souffre de l'alcoolisme du chef de famille. etc. La journée se termine par une allocution du Chanoine Gauthier. *Mesdames, le but que vous poursuivez est nécessaire,* dira-t-il. *Je résume avec ces mots : l'avenir est à vous mesdames, parce que le bon Dieu vous le doit ou le doit à vos excellentes intentions.*

La deuxième journée du Congrès a lieu chez les Dames de la Congrégation de Notre-Dame, sous la présidence de Monseigneur l'Archevêque Bruchési et le patronnage du Lieutenant gouverneur Sir Alphonse Pelletier. Madame Béique ouvre la séance. Au programme, entre autres : Enrayement de la mortalité infantile par l'éducation de la mère de famille. Importance de la pédagogie maternelle pour la formation morale de l'enfant. De l'enseignement supérieur pour les femmes. L'enseignement comme carrière pour les femmes. Le journalisme et l'éducation populaire. Lors de son allocution, Monseigneur Bruchési annonce à ces dames qu'il y aura de grandes fêtes à l'Hôtel-Dieu de Montréal à l'occasion du 250e anniversaire de l'arrivée des Hospitalières. *À cette occasion, j'ai pensé qu'il était bon de laisser un souvenir en érigeant une statut à Jeanne Mance. Nous aurons notre Jeanne Mance à nous.* Monseigneur adresse ensuite quelques paroles gracieuses à son Excellence Sir Alphonse Pelletier. Ce dernier prononce alors une allocution. *Dans une réunion, où les dames parlent d'une manière aussi charmante,* dira-t-il, *les hommes devraient se taire. Ce sont de bonnes femmes qui font les bons maris.*

Le dernier jour du Congrès, séance des Œuvres Économiques, se tient le 26 juin à 20 h au Monument national sous la présidence du Chanoine Le Pailleur. Madame Béique ouvre la séance. Au programme, on retrouve entre autres : Le logement de l'ouvrière. État comparé du travail à domicile et du travail à l'atelier. Conditions requises pour obtenir de l'avancement dans les carrières professionnelles. L'instruction de l'enfant est-elle compatible avec le travail à l'atelier ? Dans quelle proportion la femme contribue-t-elle à la production de ce pays ? Quelle est la valeur de la propriété foncière possédée par les femmes à Montréal ? La condition légale de la femme mariée. Le Chanoine Le Pailleur termine son allocution par les paroles suivantes : *J'espère, Mesdames, que vous ne sortirez de votre sphère que pour aller porter le baume de la consolation à celles qui sont les déshéritées de la fortune et qui souffrent. Alors, le bonheur que vous donnerez fera votre mérite. Comme je suis Président, en ce moment, je vous demande de terminer votre congrès par la prière qui d'en haut vous a obtenu des lumières sur vos œuvres.*

Plusieurs causes sont à l'origine du déclin de la Fédération durant les années 1920 : la diminution des activités des associations professionnelles, supplantées par les syndicats, le conflit entre les réformistes et l'idéologie traditionnelle conservatrice et la difficulté des femmes de la bourgeoisie à s'entendre sur les types d'action à entreprendre pour rejoindre les femmes des autres classes sociales. Mais ces achoppements étaient inévitables et le rôle joué par cette première génération de féministes marque une étape importante dans le processus de libération des femmes.

•••

Sources : Encyclopédie Wikipédia, Le collectif Clio, *L'histoire des femmes au Québec,* Montréal, Édition du Club Québec Loisirs Inc, 1992.

Fonds d'archive : Archives nationales du Québec à Montréal : BANQ. Les Archives de l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil de Montréal : elles abritent le fonds de Marie-Lacoste-Gérin-Lajoie (1867-1945) et le fonds de Marie J. Gérin-Lajoie (1890-1971), fille de la précédente, fondatrice de l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil, et les fonds de l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil de Montréal. Adresse : 1215, boulevard Saint-Joseph Est, Montréal.



Joséphine Marchand-Dandurand



Emblème de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste

Les soirées *Ludger reçoit*

Le Québec mis en échec

Conférence de Bob Sirois
Le 27 mai 2010



Bob Sirois a suscité la controverse en publiant *Le Québec mis en échec,* un livre qui questionne l'attitude de la Ligue nationale de hockey face aux joueurs québécois francophones. Le 27 mai dernier, il est venu présenter son ouvrage à la maison Ludger-Duvernay. Plus d'une cinquantaine de personnes ont assisté à cette conférence dont le thème touchait à la fois les amateurs de hockey et les défenseurs de la langue française.

Bob Sirois fut joueur professionnel de 1974 à 1982. Il joua surtout à Washington pour les Capitals comme ailier droit. Il a aussi joué un an en Suisse à la fin de sa carrière.

C'est suite à une discussion, où il était question de la situation des joueurs francophones, que Bob Sirois a rassemblé les statistiques les concernant. En consultant des travaux universitaires s'intéressant au monde du hockey, il a constaté que les joueurs québécois étaient souvent négligés et oubliés par les dirigeants des équipes de la LNH. Mis à part les talents exceptionnels, on leur préfère plus souvent qu'autrement les joueurs anglophones.



Statistiques à l'appui, Bob Sirois déboulonne les mythes sur les joueurs québécois. Mais ces mythes ont la vie dure chez les hauts dirigeants de la LNH. Pour les contrer, il faut offrir une plus grande visibilité aux joueurs juniors francophones.

Bob Sirois pense que le retour d'une équipe professionnelle dans la ville de Québec serait une bonne chose. La formation d'une équipe québécoise junior pour les Championnats du monde de hockey junior permettrait aux jeunes joueurs de se faire valoir.

La version anglaise du livre prévue pour cet automne est déjà décriée par la presse anglophone. D'ailleurs Bob Sirois poursuit des démarches chez les joueurs professionnels, les entraîneurs et les politiciens pour sensibiliser le public au sort des jeunes joueurs francophones. Parions qu'on va encore parler de hockey...

Le livre *Le Québec mis en échec* est publié par Les Éditions de L'Homme.

Pierre Dagesse

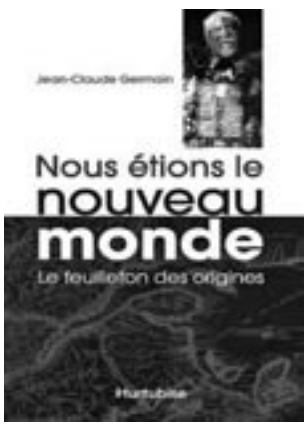
Nous étions le nouveau monde

Conférence de Jean-Claude Germain
Le 1er avril 2010



Jean-Claude Germain, auteur, dramaturge, conteur et chroniqueur est venu à la maison Ludger-Duvernay présenter plusieurs extraits de son livre *Nous étions le nouveau monde*. Je tiens à souligner combien il est difficile de donner un compte rendu qui rende honneur à ce fabuleux conteur.

Avec la verve qu'on lui connaît, l'homme de lettres nous a convié à un survol de notre histoire avec un point de vue acéré. Assaisonné d'humour, d'anecdotes savoureuses et d'interprétations étonnantes, son propos nous invitait à revoir nos origines d'un œil neuf. Il a expliqué le sens du titre de son livre. Les Français quittaient la France, un vieux pays, pour arriver dans une vieille culture avec son histoire et ses conflits, tout aussi complexe que celle de l'Europe. Ces Français étaient les nouveaux venus en Amérique.



Le contact avec les nations autochtones a tout de suite imprimé en nous plusieurs attitudes qui nous ont permis de survivre sur ce continent. Il nous rappelle que la langue française fut la langue commune de la Nouvelle-France alors que la France était un amalgame de cultures encore mal arrimées. Les Canayens se sont définis très rapidement comme tels, dès la première génération. Ils se sont plus souvent qu'autrement heurtés aux représentants de la France coloniale. De nombreux documents écrits par des voyageurs font état de rencontres avec ces surprenants Canadiens.

Les révélations de Jean-Claude Germain nous permettent de mesurer l'influence des personnalités, des acteurs de l'histoire sur le cours des événements. Les lettres de ces personnages donnent souvent de précieuses informations sur leurs qualités et leurs défauts, ainsi que sur les choix qu'ils ont faits.

Nous vous invitons à lire ce livre qui donne beaucoup de saveur à cette histoire qu'on croie connaître, la nôtre.

Le livre *Nous étions le nouveau monde* est publié par Hurtibise.

Pierre Dagesse

Cours Éthique et culture religieuse : transmission des connaissances ou endoctrinement?

Conférence de Joëlle Quérin
Le 15 avril 2010



Alors que les Canadiens jouaient leur première partie des séries éliminatoires, Joëlle Quérin, donnait une conférence sur son étude du programme du ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports, cours Éthique et culture religieuse.

La sociologue Joëlle Quérin en publiant son ouvrage sur le cours Éthique et culture religieuse en décembre 2009, a provoqué un remous médiatique. Dans cette étude, elle dénonce la propagande en faveur du multiculturalisme et l'endoctrinement aux accomodements dits raisonnables.

L'étude de Madame Quérin s'est portée sur le programme lui-même et elle a cité des exemples tirés de manuels scolaires publiés pour ce cours. Le programme mis en place en 2008 est obligatoire et s'étale sur toute la période du primaire et du secondaire. Elle déplore que le contenu éducatif soit négligé en faveur d'une idéologie discutable, selon elle, qui ne sastisfait ni les tenants de la laïcité ni ceux désirant une éducation religieuse pour leurs enfants. L'importance est surtout accordée à l'attitude face à la différence qui selon le programme devrait être l'ouverture et l'accommodement.

Le charabia employé par les experts en éducation déroute même les enseignants. Voici comment on définit la fonction pédagogique : *Le travail de l'enseignant consiste à orchestrer le jeu des interactions sociales pour harmoniser la polyphonie des points de vue dans une production d'ensemble.* Les défenseurs du programme emploient le même vocabulaire obscur et accusent les opposants de fermeture et de repli sur soi. Selon Joëlle Quérin, leur objectif est clair : rendre les Québécois beaucoup plus accommodants au-delà des limites du raisonnable.

Les arguments de Joëlle Quérin ont de quoi inquiéter. La conférencière propose d'abolir ce programme qui ne fait que l'éloge d'une pensée unique et ajouter à la confusion des parents québécois.

Pierre Dagesse

Printemps amazigh : analogie de la question kabyle avec le Québec

Conférence de Boussad Berrichi
Le 22 avril 2010



Boussad Berrichi, universitaire né en Kabylie (Algérie) et vivant maintenant au Québec, est venu présenter une conférence ayant pour thème : *Printemps amazigh (berbère), analogie de la question kabyle avec le Québec.* Cet universitaire, qui a publié les biographies des écrivains Mouloud Mammeri et Assia Djebar, est l'auteur de nombreux articles en littérature et d'autres contributions pluridisciplinaires publiés dans des revues universitaires et des ouvrages collectifs.

Boussad Berrichi a présenté les événements qui se sont déroulés au début des années quatre-vingt en Kabylie alors que les Berbères de cette région d'Algérie revendiquaient l'officialisation de leur langue, la laïcité de l'État et l'instauration d'une véritable démocratie.

Le 10 mars 1980, l'écrivain kabyle Mouloud Mammeri, assassiné quelques années plus tard, devait présenter une conférence sur la poésie kabyle ancienne à l'Université de Tizi-Ouzou. L'annulation de cette conférence par les autorités en place avait provoqué un soulèvement général des populations de cette région traditionnellement rebelle au pouvoir central et aux intégristes islamistes. Les mois de mars et d'avril seront marqués par des manifestations et des grèves générales en Kabylie et la riposte armée du pouvoir entraînera des morts et des centaines de blessés. Le 18 juin 1998, le chanteur kabyle Matoub Lounes est assassiné. À ce jour, l'enquête n'a jamais révélé les auteurs de l'assassinat que les uns imputent aux islamistes et d'autres à un clan du pouvoir algérien. Puis, quelques années plus tard, en 2001, c'est le Printemps noir. Un lycéen kabyle est assassiné dans les locaux de la gendarmerie. Avant de rendre l'âme, ce jeune étudiant écrit sur un mur, avec son sang, le mot liberté. De violentes émeutes éclatent et il y aura de nombreux morts et blessés.

Suite à ces événements tragiques qui ont fait à l'époque le tour des médias internationaux, l'idée de l'autonomie de la Kabylie va faire son chemin avec la création du Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie. On note également une reconnaissance de l'identité kabyle dans la littérature francophone nord africaine. Sur le plan international, un Gouvernement provisoire kabyle en exil a été officiellement installé au début de juin de cette année à Paris.

Le conférencier s'est attardé sur le roman de Mouloud Mammeri, *La traversée,* dont le personnage principal rencontre deux Québécois souverainistes qui se sont exilés en Algérie durant les années soixante-dix. On aurait aimé qu'il délaisse un peu l'aspect littéraire et fasse une analyse des ressemblances entre les luttes kabyle et québécoise. Cette analyse n'a malheureusement pas eu lieu. Boussad Berrichi a conclu sa présentation en soulignant que la Kabylie devrait, par le biais de Québécois d'origine kabyle, créer des liens avec le Québec. Cette conférence, qui a jeté les bases d'une réflexion, est sûrement un pas dans cette direction.

Élaine Des Lauriers

MANIFESTATION CONTRE l'enseigne anglaise *The UPS Store*



Le 20 avril dernier, une vingtaine de membres et sympathisants de la section Pierre-Le-Gardeur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal se sont groupés devant un nouveau commerce de Repentigny pour protester contre le nom unilingue anglais qu'il s'est donné.

The UPS Store est une appellation qui est loin de respecter le caractère français de la population de Repentigny et de ses environs. On peut même dire que c'est un choix qui heurte la sensibilité de nombreux citoyens.

La section Pierre-Le-Gardeur a déjà fait parvenir une lettre aux dirigeants de UPS pour leur demander de franciser leur enseigne. Jusqu'ici, ils sont demeurés sourds à cet appel, qui se fait l'écho de plusieurs plaintes venant de la population.

Selon M. Mario Beaulieu, président général de la SSJB, qui était présent à la manifestation, *les raisons sociales anglaises sont devenues un fléau, non seulement à Montréal, mais dans Lanaudière et dans tout le Québec. Pensons aux Costco Wholesale, Children's Place, Future Shop, Pier Imports, Freedom, PureLife, etc.*

La nouvelle présidente de la section, madame Doris Provencher, fait remarquer pour sa part : *Heureusement que plusieurs entreprises, en venant s'établir au Québec, ont francisé leur nom, comme Bureau en Gros, Pharmaprix, L'Équipeur, La Source, etc. La preuve est donc faite qu'il est possible d'adapter une enseigne, aussi prestigieuse soit-elle, et cela avec profit.*

La SSJB déplore aussi que cette floraison d'enseignes anglaises se fasse malgré la Loi 101, censée protéger la langue française. Les marques de commerce sont une échappatoire trop facile pour les entreprises qui veulent contourner l'esprit de la Loi 101. Il faut modifier cette loi pour que l'affichage soit français, peu importe qu'il y ait marque de commerce ou pas.

Devant la mauvaise volonté de certaines entreprises, la section Pierre-Le-Gardeur n'a d'autre choix que d'encourager fortement la population à acheter et à faire affaire avec des entreprises qui s'affichent en français. C'est une question de dignité et de respect de soi.

Claude Richard

Non à une commission canadienne unique et anglicisante des valeurs mobilières!

C'est par voie de communiqué que la SSJB de Montréal et Impératif français ont appuyé l'initiative de l'État du Québec et de plusieurs entreprises financières qui s'opposent au projet du gouvernement fédéral de mettre sur pied une commission canadienne unique des valeurs mobilières au prix, pour le Québec, de la perte d'un centre de décisions et d'emplois importants.

Mais, il y a plus. Le résultat brutal de cette décision est le remplacement d'un organisme dirigé par des Québécois par un organisme qui fonctionnera en anglais, le français y ayant autant de place que le mandarin, et qui sera dirigé par des Canadiens anglais, unilingues et ignorants de notre réalité.

On ne peut mieux s'attaquer au Québec comme nation de langue française qu'en la fragilisant dans un secteur aussi névralgique. Une nation qui se respecte ne peut accepter qu'une autre la contrôle et décide pour elle, a déclaré le président d'Impératif français Jean-Paul Perreault. *Assez, c'est assez! L'ingérence fédérale dans les affaires de la nation québécoise doit cesser. Toutes les entreprises et les organismes qui ont à cœur les intérêts du Québec doivent se mobiliser,* a ajouté le président de la SSJB, Mario Beaulieu



Jim Flaherty qui pilote le projet de loi d'une commission des valeurs mobilières pancanadienne.



Mario Beaulieu, président de la SSJB, qui s'oppose à l'ingérence fédérale.



Jean-Paul Perreault, président d'Impératif français.

Un homme de cœur nous a quittés
Hector Rousselle (1939-2010)



Qui, dans les organismes communautaires et les insitutions de bienfaisance de l'arrondissement LaSalle, n'a pas eu un jour l'occasion de rencontrer Hector Rousselle, cet homme au très grand cœur qui vient de nous quitter?

Durant les dix années où j'ai assumé la présidence de la section Marguerite-Bourgeoys de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, j'ai eu l'occasion de connaître et d'apprécier notre trésorier de toujours, Hector Rousselle. La SSJB et la section Marguerite-Bourgeoys offrent leurs sincères condoléances à ses proches.

Claude G. Charron, conseiller de la section Marguerite-Bourgeoys

Mouvement Montréal français

Téléphonistes recherchés

Le Mouvement Montréal français est à la recherche de personnes sérieuses, dynamiques, méthodiques, aimant les contacts interpersonnels et détenant un bon esprit d'équipe pour donner un petit coup de main à la mobilisation.
Si vous êtes intéressé par cette offre, communiquez au **514-835-6319** et nous nous ferons un plaisir de vous accueillir dans l'équipe !



Québec VS Cour suprême : la Loi 101, notre seule voix

par Élaine Des Lauriers



Mario Beaulieu, lors de son discours de bienvenue. (Photo : Mathieu Breton)



L'animateur de la soirée, Denis Trudel. (Photo : Christian Gagnon)



Mario Beaulieu et Jean-Paul Perreault dans une parodie des juges de la Cour suprême. Même s'ils ont l'air de Pères Noël, ils ne nous font pas de cadeaux. (Photo : Christian Gagnon)

C'est au Monument national, siège social de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal de 1894 à 1976 que s'est tenu le 11 avril dernier le spectacle-manifestation *Québec VS la Cour suprême : la Loi 101, notre seule voix.* Devant une salle comble, des centaines de gens ayant dû être refoulés aux portes faute de place, comédiens, politiciens et militants ont fait de ce spectacle un événement clé pour l'avenir du français au Québec.

Je n'entretiens aucun doute sur le caractère national qui doit être donné au Bas-Canada; ce doit être celui de l'Empire britannique, celui de la majorité de la population de l'Amérique britannique, celui de la race supérieure qui doit à une époque prochaine dominer sur tout le continent de l'Amérique du Nord. Sans opérer le changement ni trop vite ni trop rudement pour ne pas froisser les esprits et ne pas sacrifier le bien-être de la génération actuelle, la fin première et ferme du Gouvernement britannique doit à l'avenir consister à établir dans la province une population de lois et de langue anglaises, et de n'en confier le gouvernement qu'à une Assemblée décidément anglaise.

Lord Durham, 1839

Avec la lecture de cette citation provenant du rapport de Lord Durham, avec le drapeau britannique en toile de fond… et les huées de la foule, le ton est lancé. La lecture de textes commence, assurée par un groupe formé de comédiens qui ont accepté d'unir leur voix et leur force pour la lutte pour la protection du français. Voilà un message sans ambiguïté lancé à la ministre de la Culture, Christine St-Pierre, qui, avec arrogance, avait affirmé qu'elle attendrait de voir l'ampleur des protestations avant de faire quoi que ce soit. Le millier de personnes qui a rempli la salle du Monument national et toutes celles qui ont marché jusqu'au bureau de la ministre ont revendiqué haut et fort que le gouvernement, pour une fois, se tienne debout et renforce la Loi 101 et l'applique aux écoles non subventionnées.

Au tout début du spectacle, des comédiens ont lu des textes présentant les mesures qui, suite aux recommandations de Lord Durham, seront prises pour assimiler les Canadiens-français et qui peu à peu affaibliront la langue française au Canada. En 1888, en Saskatchewan, un amendement à la loi fait que l'enseignement du cours primaire doit se donner obligatoirement en anglais. En 1890, au Manitoba, on abolit les écoles confessionnelles. [...] On supprime le français. [...] Seul l'anglais est reconnu. [...] Le parlement abolit l'usage du français à l'Assemblée législative, dans la fonction publique et devant les tribunaux. En 1890, en Ontario, les écoles françaises reçoivent l'ordre de suivre le programme ordinaire des écoles publiques anglaises et d'utiliser les manuels de langue anglaise. En 1896, au Manitoba, l'article 258 de la loi scolaire rend le français égal à une simple langue minoritaire comme plusieurs autres. En 1915, l'Ontario ferme les écoles françaises et mène une croisade contre le français et vote l'inique règlement XVII qui met le français hors la loi dans les écoles. Ces lois assureront lentement, mais sûrement, l'assimilation des francophones. En 1961, au Manitoba, le recensement indique un taux réel d'assimilation de 42,5%.

La lecture des premiers textes terminée, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste, Mario Beaulieu s'est adressé à la foule. *Si nous sommes ici aujourd'hui,* a-t-il dit, *c'est d'abord pour demander au gouvernement Charest de mettre fin à son ambiguïté, de se tenir debout et d'appliquer la Loi 101 aux écoles non-subventionnées, parce que c'est la seule voie qui permet de colmater cette brèche qui menace notre avenir en tant que peuple. Intégrer les nouveaux arrivants dans notre langue nationale constitue une question de survie pour le peuple québécois comme pour tous les autres peuples à travers le monde.*

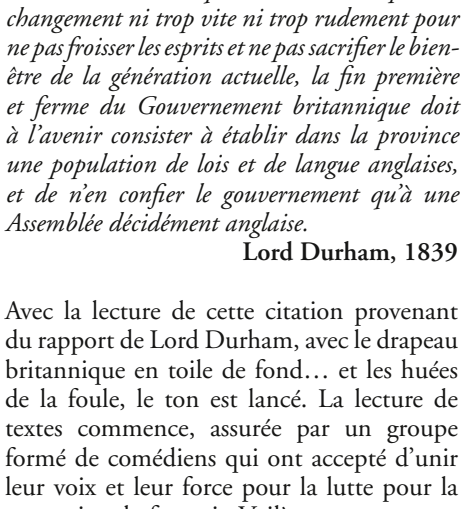
Tout au long du spectacle, l'animateur Denis Trudel a présenté les nombreux comédiens qui ont fait la lecture de textes qui ont marqué, comme le précisait Mario Beaulieu, *le chemin qui a mené à l'adoption de la Loi 101, cette loi fondatrice du Québec moderne.*

suite à la page suivante





L'événement a réuni des participants des milieux intellectuel, politique, social et artistique autour d'une cause commune, la défense de la langue. (Photos : Christian Gagnon)



Jean Dorion et son attachée politique, Catherine Major. (Photo : France Langlais)

La magnifique salle Ludger-Duvernay du Monument national. (Photo : Mathieu Breton)



Patrice Coquereau, Dominique Pétin et Danielle Proulx ont fait lecture de textes historiques.
(Photo : Mathieu Breton)



Vincent Bilodeau, Sylvie Potvin et Patrick Bourgeois. (Photo : Christian Gagnon)

On ne peut reproduire ici tous les textes qui ont soulevé la foule au cours de ce spectacle-concept. Je tiens cependant à vous laisser avec deux d'entre eux, le premier, écrit au début du XX[e] siècle; le second, rédigé en 1977, l'année de l'établissement de la Loi 101. Ces deux textes témoignent de cette volonté de vivre en français que nous Québécoises et Québécois avons au fond de notre cœur depuis toujours et qui fait que nous ne baisserons jamais les bras.

Mais, dira-t-on, vous n'êtes qu'une poignée; vous êtes fatalement destinés à disparaître; pourquoi vous obstiner dans la lutte (mouvement)? Nous ne sommes qu'une poignée, c'est vrai; mais ce n'est pas à l'école du Christ que j'ai appris à compter le droit et les forces morales d'après le nombre et par les richesses (longues acclamations). Nous ne sommes qu'une poignée, c'est vrai; mais nous comptons pour ce que nous sommes, et nous avons le droit de vivre (ovation).

Discours de Bourassa au Congrès Eucharistique de 1910

Répondant à un appel qui monte du fond des siècles et que la conjoncture ne rendait que plus pressant, le gouvernement du 15 novembre a donné au peuple québécois cette charte qu'il attendait depuis longtemps, qui marque et assure son identité, éloigne les dangers qui le menaçaient, lui procure fierté, dignité et bien-être, lui donne un lieu et les outils dont il a besoin pour faire éclater son dynamisme et travailler à son progrès et son épanouissement. Et il le fait en ce beau mois d'août où, il y a déjà plus de quatre siècles, Jacques-Cartier donnait leur nom à notre grand fleuve et à notre cher pays.

Ce geste capital, qui renverse le cours de notre histoire des deux derniers siècles, qui oriente dans le sens de la maturité, de la création et de l'ouverture au monde notre existence collective, nous le posons pour les Québécois d'aujourd'hui et les générations de l'avenir. Débarrassé ou presque de ses glaces, le fleuve de notre vie commune coule désormais et à nouveau vers la mer avec ampleur, librement, avec toute sa force. Nos enfants se rappelleront toujours ce moment privilégié, ce moment de mutation et de cristallisation où notre peuple s'est à la fois retrouvé et transformé, où il a pris conscience de sa singularité au moment même où il l'affirmait avec sérénité et assurance, où il a repris possession à la fois de sa langue et de son pays, où il a vibré collectivement à l'évocation d'un passé où il se racine et d'un avenir où il se projette.

L'an un du Québec français (extrait)
Camille Laurin

Ces textes, et tous les autres, passionnants jalons de notre histoire, doivent être connus de tous. Je vous invite donc à vous rendre sur le site du Mouvement Montréal français* où vous trouverez quatre vidéos présentant la totalité du spectacle. Vous y verrez ainsi, en plus de la lecture des textes, des prestations musicales et des vidéos relatant des moments importants de notre histoire et de la lutte pour faire du français la langue officielle et commune des Québécoises et des Québécois. •••

*montrealfrancais.info/taxonomy/term/88

Manifestation devant le bureau de la ministre St-Pierre



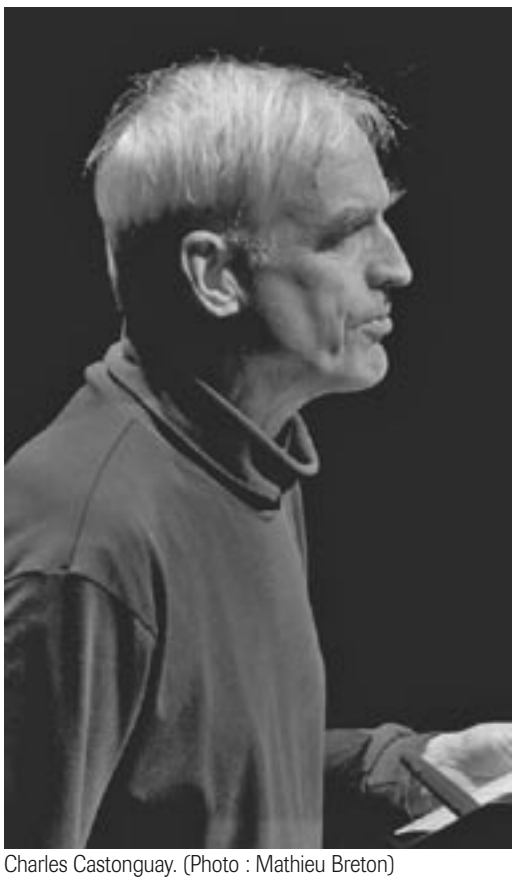
Après le spectacle au Monument national, une marche a mené les manifestants devant le bureau de la ministre Christine St-Pierre.(Photo : Christian Gagnon)



(Photo : France Langlais)



(Photo : France Langlais)



Charles Castonguay. (Photo : Mathieu Breton)



Biz, de Loco Locass. (Photo : Christian Gagnon)



Mario Beaulieu répond aux questions des journalistes avant le spectacle.
(Photo : Mathieu Breton)

Cent vingt-cinq ans d'œuvres sociales et économiques : réhabilitation historique

Par Agathe Boyer

C'est un privilège assez extraordinaire pour une institution de compter dans ses rangs et parmi ses membres les plus actifs un homme qui a été le témoin de trois quarts de siècle d'histoire. En 1959, à l'âge de quatre-vingt quatorze ans bien sonnés, Maître Victor Morin a entrepris de remonter avec sérénité le cours de l'histoire jusqu'à l'époque, qui nous semble lointaine, des noces d'or de notre Société nationale, soit 1884. N'avait-il pas à ce moment, près de vingt ans, et, jeune notaire, n'était-il pas déjà mêlé aux plus importants mouvements sociaux et patriotiques du temps ? Quand il aborde l'histoire de la Société à partir des environs de 1880, il est évident que Me Victor Morin ne parle pas de choses qu'il a lues ou vues ou encore moins dont il aurait entendu parler. Les événements, il les a vécus. Me Victor Morin a été au centre de l'histoire de la Société. C'est ce qui l'a incité à entreprendre cette « réhabilitation historique ». Il le fait dans un style courtois et précis avec la sereine assurance de celui à qui le recul de l'histoire a donné raison. En 1959, paraît donc *Cent vingt-cinq ans d'œuvres sociales et économiques : réhabilitation historique,* aux Éditions Les Dix. En voici quelques extraits qui permettront de voir l'influence énorme qu'a eu au cours des ans la Société Saint-Jean-Baptiste.

1874 : Ralliement de la race française

La célébration de la Fête nationale en 1874, à l'occasion du 40e anniversaire de la Société, a provoqué le ralliement des rameaux épars de la race canadienne-française implantés un peu partout, mais principalement aux États-Unis, en Acadie, dans l'Ontario et les provinces de l'Ouest canadien. De même que Ludger Duvernay avait été le fondateur et l'animateur de la Société pendant les vingt premières années de son existence, on peut dire que L.-O. David fut la cheville ouvrière des œuvres de Ludger Duvernay pendant quarante ans. Quarante sociétés nationales Saint-Jean-Baptiste du Canada et vingt-huit des États-Unis répondirent à l'appel, prirent part au défilé national avec leurs fanfares respectives, ainsi qu'au congrès des assises de la race canadienne française par leurs officiers et délégués officiels. Le lendemain, 25 juin, un festival de musique avait lieu, à l'île Sainte-Hélène, sous l'habile direction de Jean-Baptiste Labelle, organiste à l'église Notre-Dame. Sept cent cinquante musiciens et six cents chanteurs y prirent part. Ce fut, en un mot, une fête splendide appelée à raviver et à cimenter l'union des Canadiens de langue française de toutes les parties du Canada et des États-Unis.

1884 : Cinquantenaire de la Société

Dix ans plus tard, la Société décidait de célébrer de façon fastueuse le cinquantenaire de sa fondation en évoquant la splendeur du royaume de France à l'époque des Croisades. Le programme des fêtes s'étendit du 24 au 28 juin sous la présidence distinguée de l'honorable T.-J.- Loranger. La messe solennelle devait être célébrée en plein air, au terrain de l'Exposition. […] Le lendemain 25 juin était le grand jour destiné au défilé populaire des sections de la société avec leurs bannières et fanfares, mais surtout à la Cavalcade de saint Louis IX, roi de France, avec sa cour en costumes d'apparat, ses chevaliers revêtus de leurs armures et montés sur leurs destriers. […] La journée du 27 juin fut occupée plus particulièrement par la tenue du Congrès national des Canadiens français et par la préparation du Banquet national qui devait avoir lieu ce soir-là. Ce banquet fut donné dans la grande salle de l'hôtel Windsor et plus de 500 personnes y prirent part. On y voyait l'élite de la population de langue française du Canada et des États-Unis, les représentants officiels de la France, de la République voisine et des sociétés sœurs.

Parades historiques et artistiques

Il faut ensuite attendre jusqu'en 1924 pour trouver enfin la réalisation de parades historiques et artistiques vraiment remarquables, dont la série se continue depuis lors et se prolongera sans doute dans l'avenir. Depuis quelques années, l'historien E.-Z. Massicotte discutait avec moi, en qualité de président de notre société nationale, et notre ami commun, l'artiste J.-B. Lagacé, secrétaire de la même société et professeur d'art au Monument national, un projet de défilé historique et artistique qui développerait, chez notre bon peuple, le culte de son histoire et mettrait en lumière son développement culturel et économique. Ce projet fut alors réalisé avec le concours d'Elzéar Roy, directeur des Soirées récréatives de famille au Monument national à titre de metteur en scène de ce défilé. Il fut inauguré le 24 juin 1924 avec le thème « Ce que l'Amérique doit à la race française ». Le défilé se terminait sur l'avenue du Parc, au pied du Mont-Royal, par une cérémonie impressionnante. Le vicaire général du diocèse de Montréal, Mgr A.-E. Deschamps, procédait, au haut de la montagne, à la bénédiction de la pierre angulaire de la Croix lumineuse du Mont-Royal, érigée par les soins de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Croix du Mont-Royal

Nous songions depuis quelques années à ériger sur le Mont-Royal une croix votive, mais les ressources financières de la Société ne permettaient pas la réalisation de ce projet. Un ami personnel, Edmond Montet, publiciste professionnel me suggéra : *Faites imprimer un timbre de propagande à 5 sous, représentant votre Croix et portant l'inscription « Timbre de la Croix du Mont-Royal » que vous ferez vendre par les 85 000 enfants des Écoles catholiques de Montréal.* Ces timbres furent distribués aux enfants sous le contrôle des principaux des Écoles et leur vente nous rapporta une somme de 10 000 $. Ce résultat permit à la Société Saint-Jean-Baptiste de donner à la compagnie *Dominion Bridge* le contrat de construction de la structure métallique, de sa peinture, de l'installation des prises de courant électrique et de la pose du tout avec les assises sur le sommet du promontoire oriental du Mont-Royal. Nous offrîmes au Conseil de Ville de Montréal de lui en céder la propriété à charge de pourvoir à son entretien. Il accepta, tout en nous disant que c'était un « cadeau de Grec ».

Monument national

N'ayant pas de grandes ressources pécuniaires, la Société devait compter sur l'hospitalité d'autres institutions pour ses réunions. Mais depuis 1894, elle possède un spacieux immeuble à cet effet : le Monument national sur la rue Saint-Laurent qu'elle avait réussi à construire grâce à une confiance illimitée dans la Providence et à des prodiges d'habilité financière de ses principaux officiers. La Caisse nationale des Canadiens français, une des filiales de la Société lui consentait un prêt de 120 000 $ aux termes d'un autre acte également adressé par mon ministère le 31 octobre 1912. Le Monument national devint alors en pleine activité; la Société avait loué tous les magasins du rez-de-chaussée rue Saint-Laurent, les bureaux du premier étage étant réservés aux besoins de son secrétariat, ceux du 2e étage étaient loués aux sociétés fraternelles et l'étage supérieur également loué à l'École des arts et métiers ; la Grande salle des spectacles accueillait les Soirées de famille et les autres institutions et sociétés la recherchaient pour leurs représentations et assemblées nombreuses.

Caisse nationale d'économie

Les Canadiens français créent des richesses dont ils ne sont pas les maîtres, accumulent des épargnes que d'autres utilisent. La société de rentes viagères proposée par Arthur Gagnon recevrait les cotisations de ses membres, pour en faire un capital inaliénable, augmentant d'année en année. Elle grouperait ainsi les petites économies pour constituer une force nationale. Elle dispenserait ensuite les institutions scolaires, religieuses et municipales, de recourir aux courtiers et aux banquiers de langue anglaise. […] F.-L. Béique mit le projet au point. Le 6 octobre 1899, la Caisse nationale d'économie compte déjà 785 membres actifs. En janvier 1900, lors de sa première assemblée générale, elle dénombre alors 2 127 membres : elle a encaissé 9 768 $; elle achète des obligations de la Ville de Montréal. Au mois de mai, la caisse est en mesure de prêter 18 000 $ à la fabrique de la Présentation-de-la-Sainte-Vierge. Entre-temps, la Société nationale de fiducie avait pris naissance et la Société Sain-Jean-Baptiste lui confia l'administration de la Caisse nationale d'économie.

Société nationale de fiducie

La conduite des opérations fut alors établie sur des données techniques, avec de nombreux systèmes de rentes familiales, de rentes garanties, de rentes à prime et autres, y compris l'assurance-vie qui furent ajoutés au système élémentaire d'origine afin de mettre cette institution en mesure de répondre aux besoins modernes. Notre Société était alors devenue MILLIONNAIRE. Notre capital originaire de 250 000 $ s'était accru. […] À la clôture du dernier exercice financier (31 décembre 1957), le président mentionnait que l'actif net de notre Société s'élevait au chiffre de 1 169 426,35 $. On peut facilement concevoir que les dividendes qu'elle reçoit chaque année lui permettent aujourd'hui d'accomplir de belles œuvres au bénéfice de la race canadienne-française.

Œuvres patriotiques, sociales et éducatives

Bornons-nous à indiquer quelques titres de l'attention que la Société a donné à ces domaines. La *Revue nationale* est d'abord l'organe officiel de la SSJB dont le chef de secrétariat est Émile Miller; son bureau est installé au Monument national. Le secrétariat permanent, à l'usage du public avec service d'archives et bibliothèque. Création d'un concours littéraire intitulé « La croix de chemin » avec attribution de prix. Fondation de soirées récréatives de bon théâtre pour le délassement du peuple au Monument national, comme Soirées de famille. Appui financier aux écoles de langue française d'Ontario, du Keewatin, et d'Acadie (1917). Organisation d'une campagne de lutte contre la mortalité infantile au moyen de conférences dans les quartiers populeux (1918). Publication de Contes historiques en images colorées dans le but de graver dans la mémoire des enfants les beaux faits de l'histoire du Canada. Fondation de *L'Oiseau Bleu*, revuette destinée aux enfants de langue française (1920). […] Revendication des droits de la langue française auprès des pouvoirs publics et adoption de la Saint-Jean-Baptiste comme fête légale (1922). Frappe d'une médaille d'honneur dite « Bene Merenti de Patriâ » destinée à reconnaître les services rendus à la Patrie canadienne. […]

Généralités

Les relations et l'action concertée avec les divers groupes français du Canada et des États-Unis. Les cours publics et gratuits du soir au Monument national, qui sont suivis chaque année par plus de mille élèves. Le « Prêt d'honneur » destiné à aider les jeunes méritants mais dépourvus de moyens pécuniaires suffisant à parfaire leurs études professionnelles. C'est comme, on peut s'en rendre compte, une société de vigilance qui a l'œil et l'esprit constamment ouverts à la sauvegarde des droits et des intérêts de tous les groupes français du pays.

C'est, en un mot, une société progressiste qui s'adapte aux besoins de chaque époque et qui, depuis plus d'un siècle, s'est acquis, par ses luttes, par ses œuvres et par ses services, la gratitude et le respect de tous ceux qui ont à cœur le maintien de la survivance française en terre d'Amérique. Inclinons-nous avec reconnaissance et respect devant la mémoire de ces promoteurs de nos œuvres nationales. •••

Sources : Morin, Victor, *Cent vingt-cinq ans d'œuvres sociales et économiques, Réhabilitation historique,* Les Éditions des Dix Montréal, 1959.
Rumilly, Robert, *Histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal,* les Éditions l'Aurore, 1975.

Un don ou un legs testamentaire

à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal nous aidera à poursuivre encore mieux notre combat!

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à madame Monique Paquette au 514-843-8851

AGENDA

Saint-Denis-sur-Richelieu

Du 22 mai au 18 juillet
Exposition *Entre les murs* à la Maison nationale des Patriotes , 610, chemin des Patriotes, Saint-Denis-sur-Richelieu.
Exposition temporaire sur les conditions d'incarcération au temps des Patriotes.
Heures d'ouverture du Musée : mardi au dimanche, de 11 h à 18 h.
Renseignements : Christine Devey au 450-787-3623.

Section Nicolas-Viel

24 juin, 18 h
La section Nicolas-Viel et l'Association récréative et culturelle Nicolas-Viel (ARCNV) présenteront le « Moment patriotique » de la Fête nationale au Parc Ahuntsic.
Au programme :
12 h à 16 h 30 : course de boîtes à savon sur la rue Saint-Hubert
Aussi : maquillage festif, jeux gonflables, réalistation d'une grande fresque
Dès 17 h, méchoui et hot-dogs
Suivi du discours patriotique, en présence de Mesdames Lisette Lapointe, Maria Mourani et Diane de Courcy. La journée se terminera par le spectacle des Voisins.
Pour plus de renseignements, communiquez avec Gaston Bergeron au 514-817-5266.

Section Louis-Riel

24 juin, de 10 h à 13 h
La section Louis-Riel et l'Association des joyeux amis du Québec vous invitent à une fête familiale au parc Roger-Rousseau à Anjou (angle Rondeau et Châteauneuf).
Au programme :
10 h Salut au drapeau, mot de bienvenue, discours patriotique suivi d'animation, de jeux d'adresse, d'un concours de dessin, maquillage; le tout dans une musique d'ambiance.
12 h Mot de la commanditaire principale; quiz sur les inventions et inventeurs québécois.
12 h 45 Tirages; annonce des noms des gagnants du concours de dessin; remerciements.
*En cas de pluie, les activités se tiendront à l'intérieur du centre Roger-Rousseau, dans le parc du même nom.
Renseignements : Jacques Binette, 514-562-5192 (le soir) ou citoyen_binette@hotmail.com

22 août, 11 h
La section Louis-Riel, en collaboration avec le Rassemblement pour un pays souverain, vous invite à son pique-nique annuel. L'activité aura lieu au parc Honoré-Mercier de la promenade Bellerive, rue Notre-Dame (en face du Marché Métro, un peu à l'est d'Honoré-Beaugrand).
Chacun apporte son repas. Jeux et animation.
Renseignements : Claudette Blais, au 514-356-0747.

Section Pierre-Lemoyne-d'Iberville

Jeudi 2 septembre, 19 h
Conférence ayant pour thème *Une chanson centenaire: Mon chapeau de paille,* à la Maison nationale des Patriotes, 610, chemin des Patriotes, Saint-Denis-sur-Richelieu.
Au terme d'une recherche de six mois jusqu'aux Archives de l'université Laval, Onil Perrier est venu à la conclusion que cette chanson a été écrite vers 1910, par le docteur Jean-Baptiste Richard, médecin de Saint-Denis. Né en 1862 et mort en 1954, ce dernier avait connu et soigné des dizaines de Patriotes. Il les aimait tellement qu'il leur a élevé deux monuments : celui du jeune Patriote au milieu du parc et le cairn du Champ de Bataille. Il a aussi relevé deux fois l'obélisque de Louis Marcoux. Venez chanter avec nous cette chanson avec ses sept couplets!

Section Louis-Riel

Dimanche 3 octobre, à 10 h 15
Déjeuner-causerie : *Octobre 1970, un complot contre le peuple québécois* à l'église Saint-Fabien, au 6455, de Renty à Montréal (entre Rosemont et Sherbrooke).
Au programme :
- Des gens qui ont vécu l'événement viendront témoigner de ce qu'ils ont vécu
- Des analyses de ce complot fédéral contre le peuple du Québec
- Andrée Ferretti, Richard Théorêt, Bernard Desgagné, Madame J-M. Cossette et son fils, Jean-Daniel Cossette et un petit déjeuner incluant muffins, rôties, confitures, fromages, fruits

Coûts : 12 $. Prix étudiant : 6 $
Renseignements : Jacques Binette, 514-562-5192 (le soir) ou citoyen_binette@hotmail.com





Remerciements

Nous tenons à souligner l'apport inestimable de monsieur Pierre Benoît, vice-président de la section de Laval, pour les photos et illustrations anciennes qui ont paru dans les derniers numéros du journal *Le Patriote* à l'occasion du 175e anniversaire de fondation de la SSJB.

M. Benoît a corrigé l'illustration parue dans les pages centrales du journal du mois de juin afin qu'elle soit plus claire. Elle représentait le banquet de fondation de la Société. Il va sans dire qu'elle est très chère aux yeux de nos membres.

M. Benoît a aussi contribué à l'élaboration de l'exposition d'une centaine de photos et d'illustrations anciennes qui eut lieu en janvier 2009 dans les salons de la Maison Ludger-Duvernay pour marquer le début des festivités du 175e. Ces photos et illustrations furent ensuite utilisées dans la composition du diaporama qui fut présenté aux invités d'honneur lors du banquet du 19 juin pour célébrer l'anniversaire de fondation de la Société. Ces images sont une source précieuse d'informations concernant la société « canadienne française » des siècles précédents ainsi que les événements et activités qui ont jalonné la vie de la SSJB depuis sa fondation.

Nous tenons à lui adresser nos remerciements et notre entière reconnaissance pour sa générosité.

Agathe Boyer
Comité du 175e



LOTOMATIQUE
loto-québec

Voici une autre façon de contribuer à l'action de la SSJBM. Rien de plus simple. Votre abonnement :

- vous permet de participer, pendant 6 mois, à tous les tirages de la Lotomatique et de participer ainsi au financement de la SSJBM;
- vous donne l'occasion, par le biais de l'option de groupe, de faire connaître la SSJBM à vos amis, parents et collègues.
- Je désire m'abonner à un groupe formé par la SSJBM et j'envoie un chèque au montant de 36,40 $, à l'ordre de la SSJBM, à l'adresse suivante :
  82, rue Sherbrooke Ouest
  Montréal, Québec
  H2X 1X3
- Je désire être responsable d'un groupe de 10 personnes et recevoir le formulaire. Je le remplirai dûment et le retournerai avec un chèque au montant de 364 $, à l'ordre de la SSJBM.

AUTRES RENSEIGNEMENTS
514-843-8851

SSJB loto-québec

Joignez-vous au
Mouvement Montréal français
J'appuie le MMF et ses objectifs !

— **Défendre et promouvoir la différence culturelle et linguistique du Québec dans le contexte anglicisant de la mondialisation.**

— **Assumer notre responsabilité civique cruciale dans l'accueil et la francisation des nouveaux arrivants.**

— **Favoriser l'usage du français comme langue commune dans les services publics et contrer le bilinguisme institutionnel.**

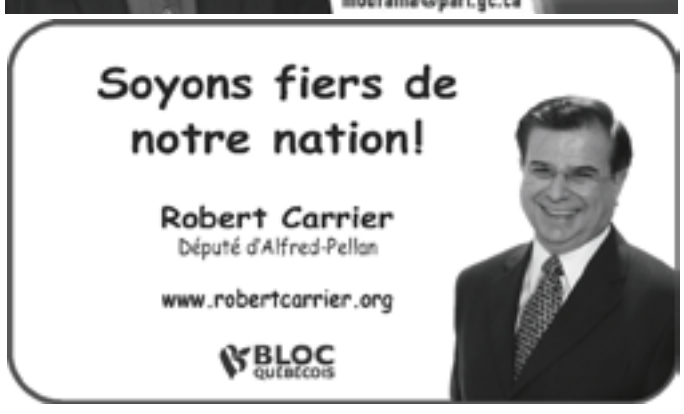
— **Ouvrir le débat sur la véritable situation du français dans la région métropolitaine de Montréal et son impact sur l'ensemble du Québec.**

Formulaire d'adhésion au Mouvement accessible à :
http://montrealfrancais.info/
82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal Qc. H2X 1X3 Tél. : 514-835-6319

Merci à nos généreux donateurs pour leur contribution à la Journée nationale des patriotes 2010









Pour vos réunions, assemblées et réceptions,

de 10 comme de 200 personnes, la Maison Ludger-Duvernay offre trois somptueux salons, à des prix très abordables.

Laissez-vous charmer par le cachet historique de cet édifice victorien, construit en 1874.
Pour plus de renseignements, communiquez au 514-843-8851 ou consultez le site de la SSJB au www.ssjb.com.

Ou encore, contactez-nous par courriel au info@ssjb.com

Le Patriote

Journal trimestriel édité par la
Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
Tél. : 514-843-8851
Téléc. : 514-844-6369

SSJB

Vous avez des commentaires ?
Communiquez avec nous au
journal@ssjb.com

Dépôt légal : 2e trimestre 2010.
Bibliothèque et archives nationales du Québec.

Reproduction autorisée avec mention de la source

Directrice et rédactrice en chef
Élaine Des Lauriers

Mise en page
Pierre Dagesse

Ont collaboré à ce numéro
Rachid Bandou
Jacinthe Béliveau
Agathe Boyer
Claude G. Charron
Pierre Dagesse
Christian Gagnon
Monique Paquette
Claude Richard
Mario Beaulieu
Gaston Bergeron
Stéphane Chagnon
Gilbert Côté
Jean-Pierre Durand
Paul Labonne
Philippe Perreault

Photographies
Archives CSN
Gilbert A. Côté
France Langlais
Mathieu Breton
Christian Gagnon
John Reeves

OUI, je suis indépendantiste et j'encourage la Société !

- ❑ **Membre ordinaire** **10 $**
- ❑ **Membre étudiant** **5 $**
- ❑ **Membre adhérent (Service d'entraide)** **2 $**
- ❑ **Membre à vie** **200 $**
- ❑ **Membre à vie (60 ans et plus)** **75 $**
- ❑ **Don à votre discrétion** _____ **$**

TOTAL _____ **$**

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____

Téléphone _____ Date de naissance _____

Courriel _____ Profession _____

Signature _____

Retourner avec votre paiement à :
SSJBM, 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Québec H2X 1X3